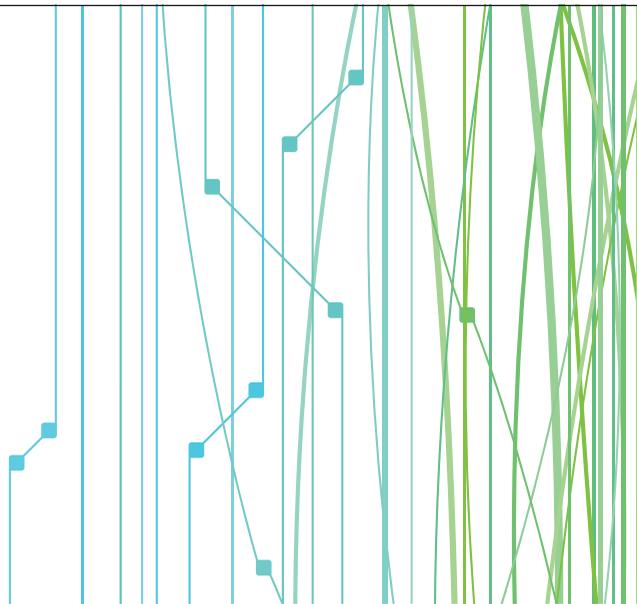


FLUENCE Z.E.

NOTICE D'UTILISATION



Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

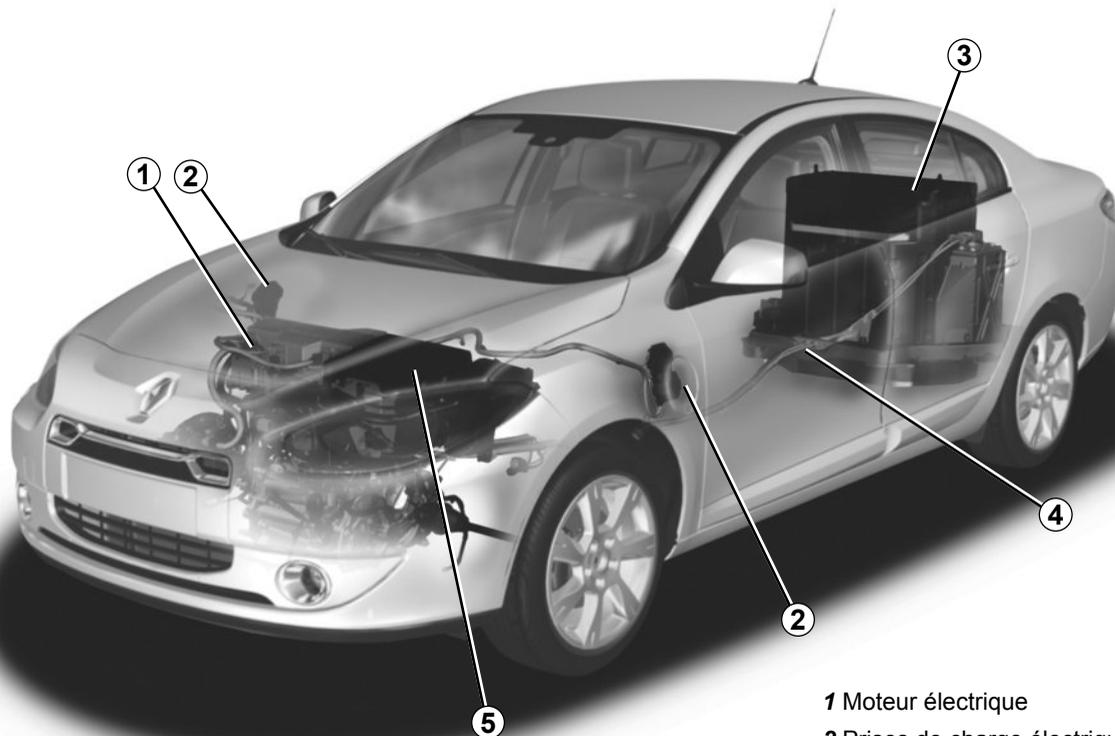


Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation	1.2
Recommandations importantes	1.7
Véhicule électrique : charge	1.8
Système d'échange rapide de la batterie de traction	1.14
Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super condamnation	1.15
Portes	1.17
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.21
Appui-tête – Sièges	1.22
Ceintures de sécurité	1.26
Dispositifs complémentaire à la ceinture enfant	1.29
aux ceintures arrière	1.33
de protection latérale	1.34
Volant de direction/Direction assistée	1.36
Sécurité enfants : généralités	1.37
Choix de la fixation du siège enfant	1.40
installation du siège enfant	1.42
désactivation, activation de l'airbag passager avant	1.46
Heure et température extérieure	1.49
Poste de conduite	1.50
Témoins lumineux	1.54
Afficheurs et indicateurs	1.57
Ordinateur de bord	1.59
Menu de personnalisation des réglages du véhicule	1.68
Rétroviseurs	1.69
Avertisseurs sonores et lumineux	1.70
Éclairages et signalisations extérieurs	1.71
Réglage de la hauteur des faisceaux	1.74
Essuie-vitres, lave-vitres	1.75

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/5)

35409



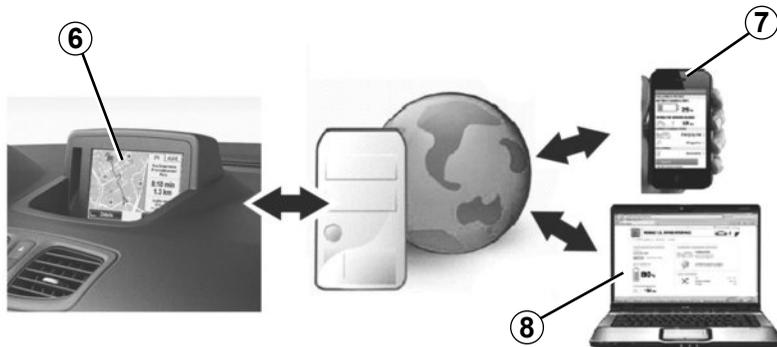
- 1 Moteur électrique
- 2 Prises de charge électrique
- 3 Batterie de traction
- 4 Câblage de puissance électrique de couleur orange
- 5 Batterie 12 volts

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/5)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.



34615

Services connectés

(suivant véhicule)

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître, entre autres, l'état de charge de votre véhicule à l'aide de certains téléphones portables **7** ou de votre ordinateur **8**. Ces informations sont également disponibles directement au tableau de bord **6** de votre véhicule.

Pour plus d'information, consultez un Représentant de la marque.

Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (3/5)

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 400 volts » ;
- une batterie 12 volts, identique à celle d'un véhicule à moteur thermique.

Batterie de traction « 400 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie de 10 heures à 12 heures sur une prise domestique ou de 6 à 9 heures sur un boîtier mural spécifique ou une borne publique.

L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite.

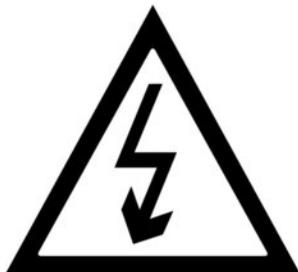
Reportez-vous au paragraphe « Autonomie du véhicule : conseils » en chapitre 2.

Batterie 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie 12 volts comparable à celle d'un véhicule à moteur thermique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...).

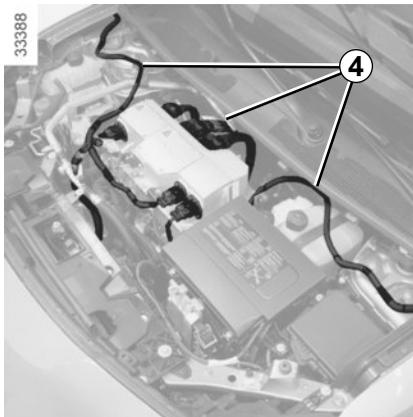
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (4/5)

A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

33436



Circuit électrique « 400 Volts »

Le circuit électrique « 400 volts » est reconnaissable aux câblages de couleur orange **4** et aux éléments repérés par le symbole .



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension alternative d'environ 400 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement porté sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique 400 volts du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (5/5)

Conduite

Comme pour une voiture avec boîte de vitesses automatique, vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie. Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Un moteur électrique génère un frein moteur plus important qu'un véhicule essence ou diesel.

Cas particulier

Après une charge maximale de la batterie et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement. Nous vous conseillons donc d'en tenir compte, notamment lors de la conduite en ville ou lors de manœuvres.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).



Votre véhicule électrique étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur **P**, serrez le frein à main et coupez le contact.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 400 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/6)

33491

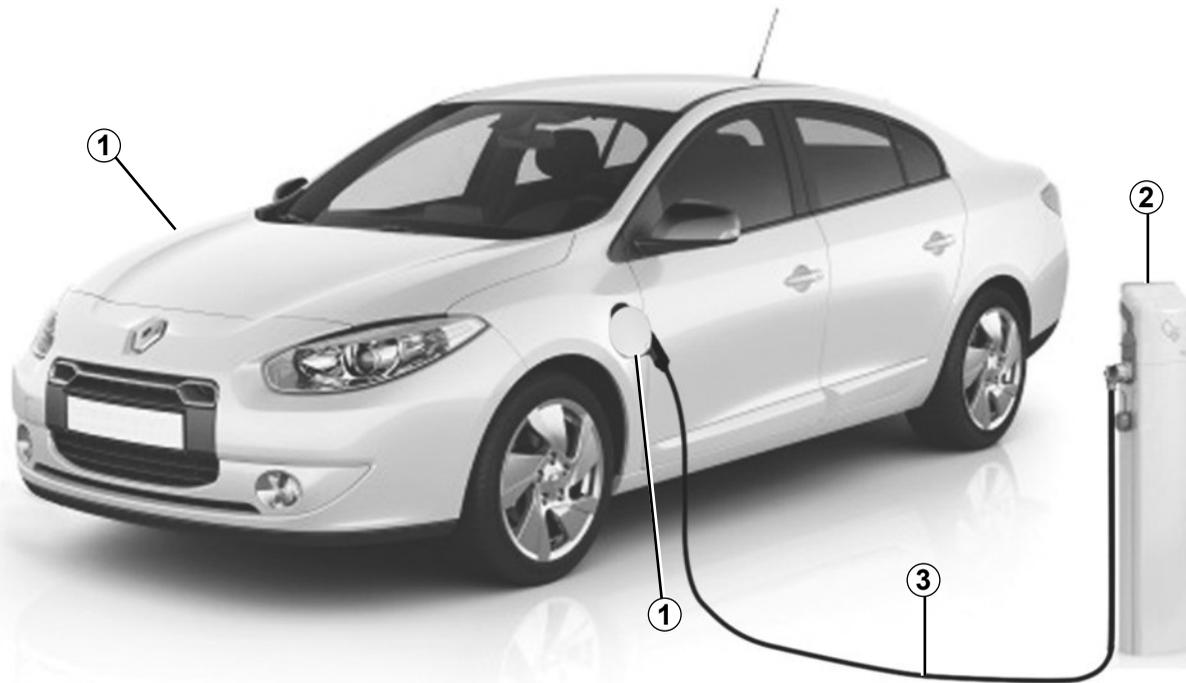


Schéma de principe de la charge

- 1 Prises de charge électrique
- 2 Boîtier mural spécifique ou borne de recharge
- 3 Cordon de charge

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (2/6)



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Installation pour l'usage d'un cordon de charge standard

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel.

Installation pour l'usage d'un cordon de charge à usage occasionnel

Faites vérifier par un professionnel que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge à usage occasionnel est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays, et notamment qu'elle dispose :

- d'un dispositif à courant différentiel résiduel de 30mA de type A ;
- d'un dispositif de protection contre les surintensités (fusible ou disjoncteur de 16A dédié à la prise utilisée) ;
- d'une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées.

Il est conseillé de tester tous les mois le bon fonctionnement du dispositif à courant différentiel résiduel.

Contrôlez régulièrement le bon état de la prise de charge domestique ou du boîtier mural. En cas de dégradations (corrosion, brunissement...), ne pas l'utiliser.

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge à usage occasionnel pour connaître les précautions d'usage et l'utilisation de ce dernier.

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur une prise multiple ou un prolongateur.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier l'installation en cours de charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôler régulièrement le bon état du cordon de charge. En cas de dégradations (corrosion, brunissement, coupure...), ne pas l'utiliser.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (3/6)



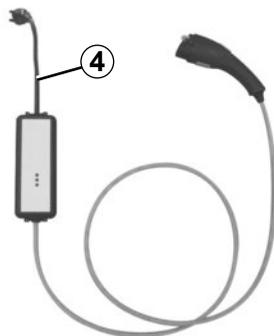
33524

Cordon de charge standard 3

Il est recommandé d'utiliser en priorité le cordon **3** pour la charge de la batterie de traction.

Ce cordon pour boîtier mural spécifique ou borne publique, permet une recharge complète de la batterie de traction en 6 à 9 heures environ.

Les cordons de charge **3** et **4** sont rangés dans un sac dans le coffre du véhicule.



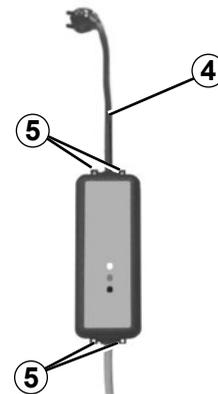
33523

Cordon de charge à usage occasionnel 4

(suivant véhicule)

Ce cordon de charge à usage occasionnel **4**, pour prise domestique, permet une recharge complète de la batterie de traction en 10 à 12 heures environ.

Ce cordon **4** n'est à utiliser que pour des charges occasionnelles et conformément aux conditions d'installation décrites précédemment.



34577

Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **5** pour l'accrocher.



Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.
Risque d'incendie.

En cas de problème, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (4/6)



Prises de charge 1

Le véhicule dispose d'une prise de charge située de chaque côté du véhicule.

Ne branchez pas simultanément un cordon sur les deux prises de charge du véhicule.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lorsque le véhicule reste stationné à des températures inférieures à -25°C environ, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de charger le véhicule par temps orageux (foudre...).

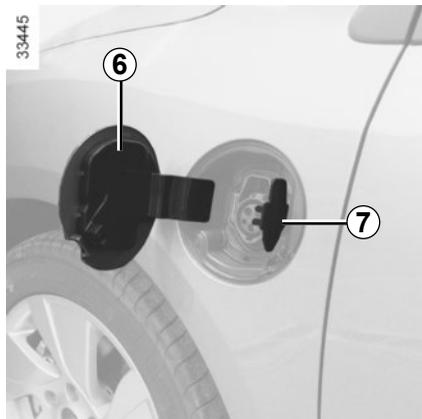
Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.
- La charge est possible par temps de pluie ou de neige.

Nota

En cas d'enneigement, débroyez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule avant branchement ou débranchement. En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (5/6)



Recharge de la batterie de traction

Contact coupé et ouvrants déverrouillés :

- prenez le cordon de charge situé dans le coffre de votre véhicule ;
- sortez-le de son sac de rangement ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation (borne, prise domestique...)

Le cordon de charge ne peut être ni branché, ni débranché si les ouvrants sont verrouillés.



- ouvrez la trappe de charge **6** ;
- ouvrez le clapet **7** ;
- saisissez la poignée **9** ;
- branchez le cordon au véhicule ;
- assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée **9** sans appuyer sur le bouton **8**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, verrouiller votre véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

Le début de la charge est visualisé par cinq clignotements des feux de détresse. Un message au tableau de bord vous indique le temps de charge restant.

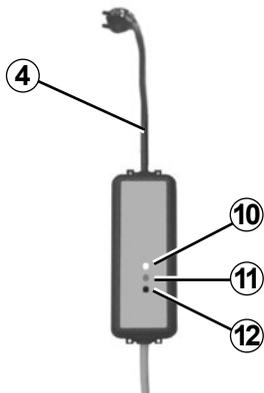
Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Vérifiez que les ouvrants sont déverrouillés ;
- saisissez la poignée **9** et appuyez sur le bouton **8** ;
- tout en maintenant le bouton **8** appuyé, débranchez le cordon de charge du véhicule. Le témoin  s'éteint au tableau de bord ;
- fermez le clapet **7** puis la trappe **6** ;
- débranchez le cordon de la source d'alimentation ;
- rangez le cordon dans son sac de rangement puis dans le coffre.

Nota : l'ordre du branchement/débranchement du cordon de charge entre le véhicule et la source d'alimentation est indifférent.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (6/6)

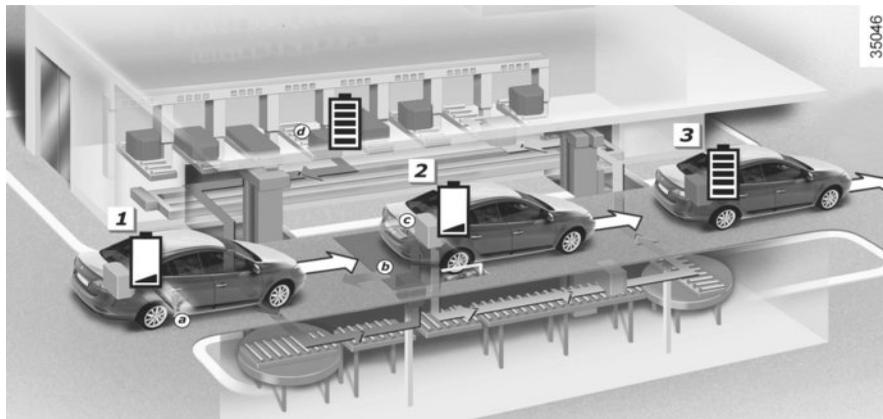


Particularité de fonctionnement du boîtier du cordon de charge à usage occasionnel 4

34577

Témoins			Interprétation
READY 10 Vert	CHARGE 11 Orange	FAULT 12 Rouge	
Allumé 0,5 seconde	Allumé 0,5 seconde	Allumé 0,5 seconde	À la mise sous tension, les témoins s'allument pendant une demi-seconde pour vérifier leur bon fonctionnement.
Allumé	Éteint	Éteint	Le cordon de charge est branché sur la prise électrique domestique et la charge de la batterie de traction est terminée.
Allumé	Allumé	Éteint	La batterie de traction est en charge.
Allumé	Éteint	Allumé ou clignote	Anomalie de fonctionnement. Débranchez le cordon et contactez un Représentant de la marque.
Éteint	Éteint	Éteint	Aucune alimentation électrique n'est détectée au niveau de la prise domestique. Vérifiez votre installation électrique (disjoncteur...) puis recommencez. Si le problème persiste, débranchez le cordon et contactez un Représentant de la marque.

SYSTÈME D'ÉCHANGE RAPIDE DE LA BATTERIE DE TRACTION



Il est possible, dans une station d'échange, de remplacer la batterie de traction du véhicule par une batterie chargée comme le montre le schéma de principe ci-dessus.

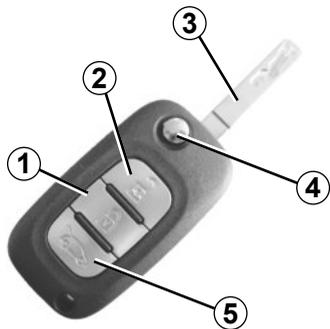
N'oubliez pas de couper le contact lors du remplacement de la batterie de traction.

Respectez les consignes données dans les stations d'échange. En cas de non respect de ces consignes, des messages apparaissent au tableau de bord.

Risques d'endommagement du véhicule.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités

27415



Télécommande à radiofréquence

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
- 4 Pour libérer la clé de son logement, appuyez sur le bouton 4, elle sort d'elle-même.
Pour la rentrer dans son logement, appuyez sur le bouton 4 et accompagnez la clé jusqu'au rangement.
- 5 Verrouillage/Déverrouillage du coffre seul.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...) à proximité de la clé peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre télécommande, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses télécommandes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes par véhicule.

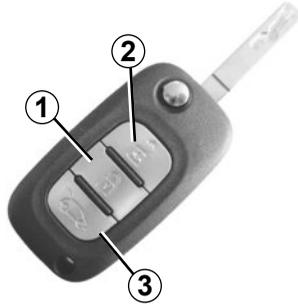
Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

27415



Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**. Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux :

Si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : durant la charge de la batterie de traction, le verrouillage des ouvrants entraîne le verrouillage du cordon de charge au véhicule.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : le déverrouillage des ouvrants entraîne le déverrouillage du cordon de charge au véhicule.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

(pour certains pays)

Appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Moteur démarré, les boutons de la carte sont désactivés.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est complètement déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est complètement verrouillé.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

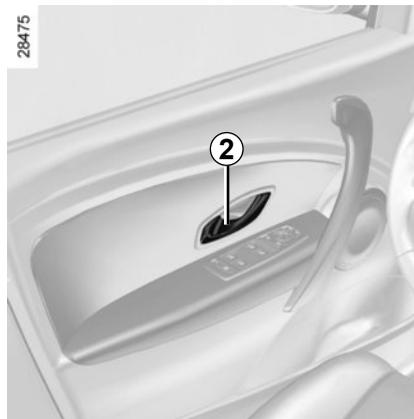
Risque de blessures graves.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

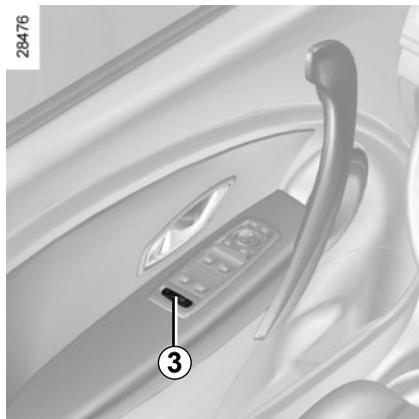
Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h, suivant véhicule :

- un message « porte ouverte » ou « coffre ouvert » (suivant l'ouvrant) apparaît sur le tableau de bord accompagné d'un bip sonore pendant quelques secondes.
- un témoin  s'allume accompagné d'un bip sonore.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et accessoires (radio...) continueront de fonctionner jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants



Véhicule avec contacteur 3

Appuyez sur le contacteur 3 pour autoriser l'ouverture des portes arrière. Si le véhicule est équipé de lève-vitres arrière électriques, cette action autorise également leur fonctionnement.

L'allumage du témoin intégré au contacteur indique la condamnation.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des portes arrière et, suivant véhicule, des lève-vitres en appuyant sur le contacteur 3 côté dessin.

Suivant véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit ;
- un message s'affiche au tableau de bord ;
- le témoin intégré ne s'allume pas.

Après un débranchement de la batterie 12V vous devez appuyer sur le contacteur 3 côté dessin, pour condamner les portes arrière.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (1/2)

Verrouillage/Déverrouillage des portes de l'extérieur

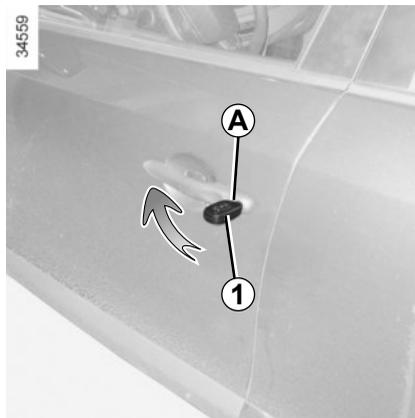
Reportez-vous aux paragraphes « Clé, télécommande à radiofréquence » en chapitre 1.

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence ne peut pas fonctionner ou sa zone d'accès est modifiée :

- usure de la pile, batterie 12V déchargée...
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé

Introduisez la clé **1** dans la serrure **A** et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES OUVRANTS (2/2)



Commande de verrouillage/ Déverrouillage de l'intérieur

Le contacteur **3** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objets avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **moteur arrêté**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **3** pour verrouiller les autres ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande à radiofréquence

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la télécommande à radiofréquence.

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **3**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la télécommande à radiofréquence.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **3** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Suivant véhicule :

- Reportez-vous au paragraphe « Menu de personnalisation des réglages du véhicule » en chapitre 1, fonction « Blocage auto des portes en roulant » :



fonction activée



fonction désactivée.

- **Moteur démarré**, appuyez sur le bouton **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

APPUIS-TÊTE AVANT (1/2)



Appui-tête A

Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour régler l'inclinaison

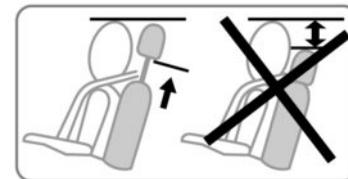
Suivant véhicule, écartez ou rapprochez la partie 4 jusqu'au confort désiré.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 1 et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Sortez les tiges 3 au maximum en tirant dessus. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant. Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 1 et enfoncez l'appui-tête au maximum. Veillez au bon verrouillage de chaque tige 3 sur le dossier du siège en essayant de les monter ou de les descendre.

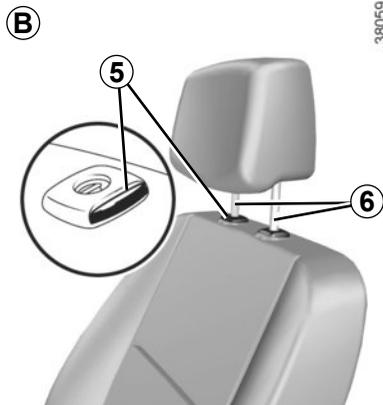


Les trois crans supérieurs peuvent être manipulés sans appui sur le bouton 2. Cependant, il est préférable d'appuyer sur ce bouton pour descendre l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

APPUIS-TÊTE AVANT (2/2)



Appui-tête B

Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 5 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton 5 et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

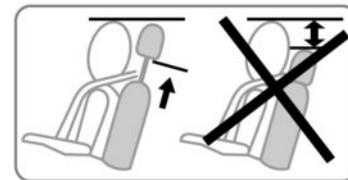
Pour remettre l'appui-tête

Sortez les tiges 6 au maximum en tirant dessus. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

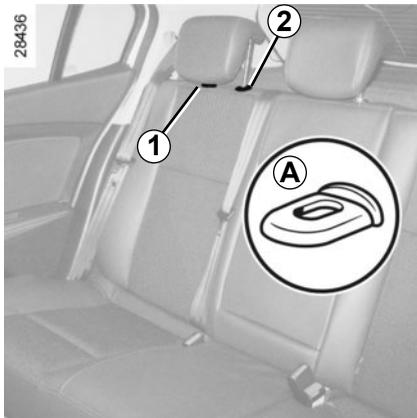
Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 5 et enfoncez l'appui-tête au maximum.

Veillez au bon verrouillage de chaque tige 6 sur le dossier du siège en essayant de les monter ou de les descendre.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Position d'utilisation

Montez ou descendez l'appui-tête tout en le maintenant tiré vers l'avant du véhicule.

Pour l'enlever

Appuyez simultanément sur les languettes **A** des tiges **1** et **2** et sortez l'appui-tête.



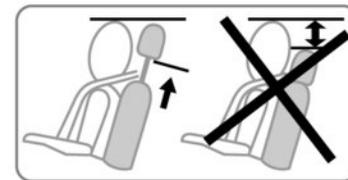
Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux et descendez l'appui-tête jusqu'au premier cran.

Position de rangement

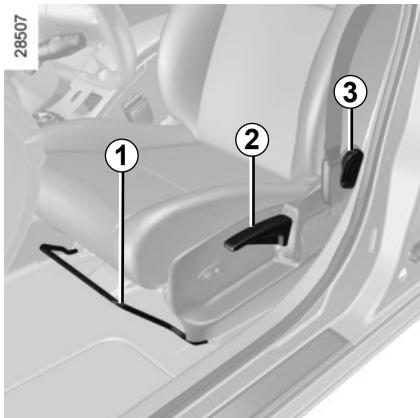
Descendez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur la languette **2** et abaissez-le complètement.

La position de l'appui-tête complètement abaissée (position B) est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES



Pour avancer ou reculer le siège

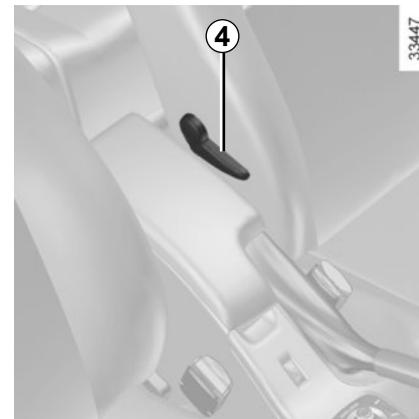
Levez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège

Manceuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner le dossier

Tournez la molette **3** jusqu'à la position désirée.



Pour régler le siège conducteur au niveau des lombaires

(suivant véhicule)

Abaissez la manette **4** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

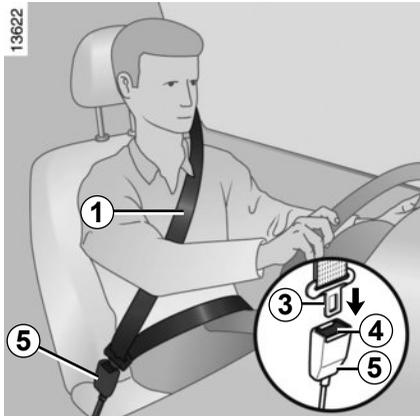
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rapelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ deux minutes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant

Utilisez le bouton **6** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, appuyez sur le bouton **6** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, appuyez sur le bouton **6** et montez simultanément la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



Guide ceinture arrière

Le guide ceinture 7 permet un meilleur positionnement de la ceinture de sécurité.

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

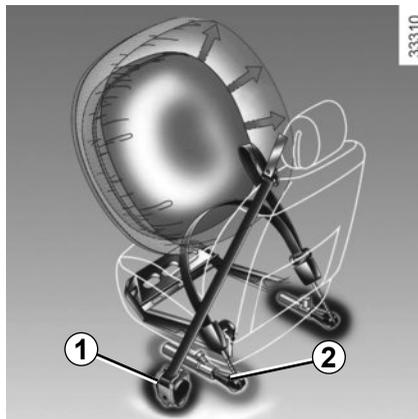
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité** ;
- **prétensionneurs de ventrale** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal « petit volume » ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

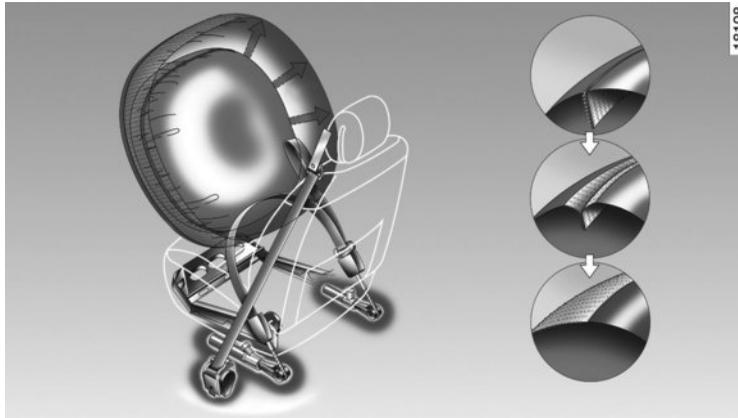
Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement et intègre un système de ventilation :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag équipant les places avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- L'espace entre le dossier de la banquette arrière et les garnitures correspond à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



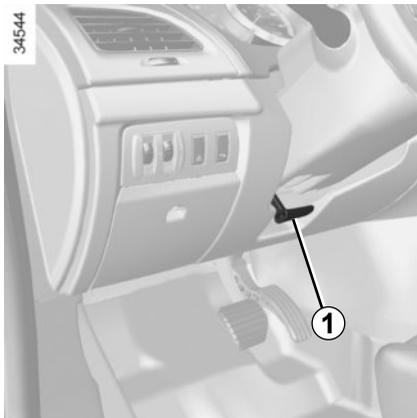
Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...) aux places avant et/ou arrière.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Volant de direction

Réglage en hauteur.

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ;
Ensuite, repoussez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.
Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

31233



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route
- semi-universel ISOFIX 2 points
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

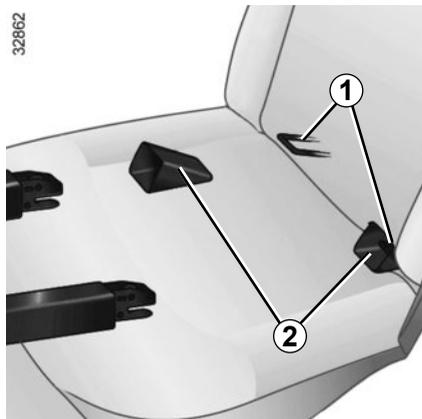
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)

32862



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.

33380



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Soulevez l'appui-tête **A** puis faites passer la sangle entre les guides de l'appui-tête.

Soulevez le cache **3** situé sur la tablette arrière. Fixez le crochet **5** sur l'anneau **4**.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/4)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant. Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

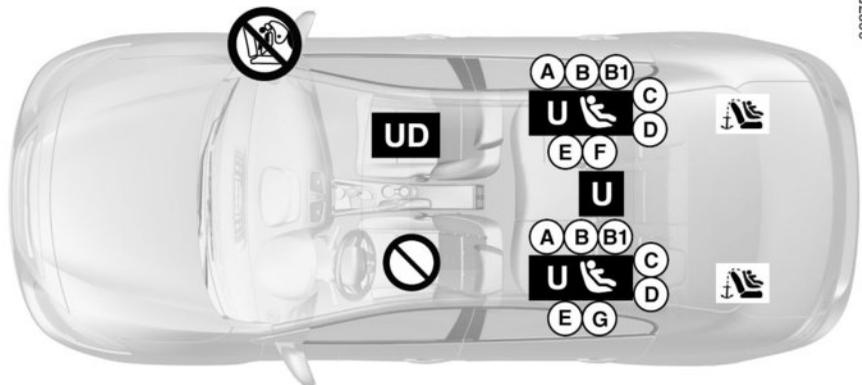
Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/4)



 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

UD Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/4)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (3)	U (3)
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg et 9 à 18 kg	E, D	U	U - IL (4)	U (4)
siège dos route Groupe 0+ et 1	9 à 18 kg	C	U	U - IL (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	U (5)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/4)

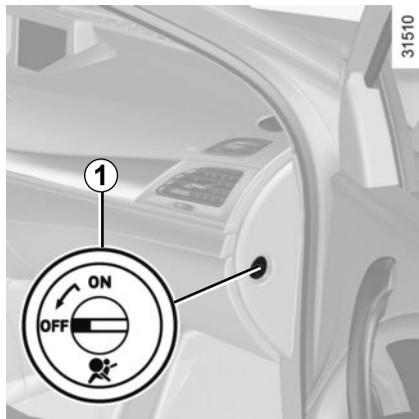
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

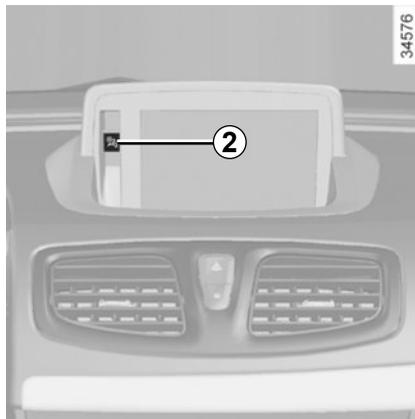
- (2) Seul un siège enfant dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver certains dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

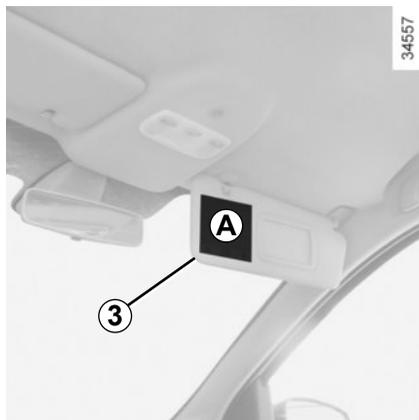


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** utiliser un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un **AIRBAG ACTIF** placé devant lui. Cela peut entraîner la **MORT** de l'**ENFANT** ou des **BLESSURES GRAVES**.

A

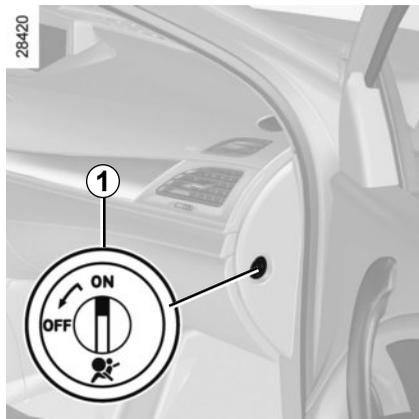


A



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple des étiquettes ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)

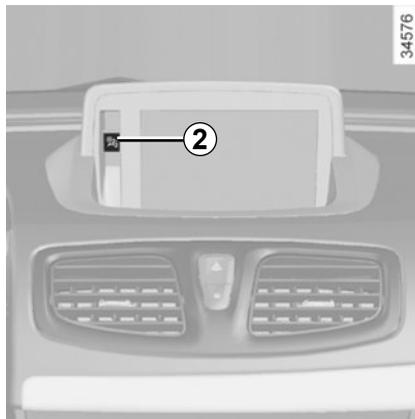


Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 1 sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin 2  est éteint.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** utiliser un dispositif de retenue pour enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un **AIRBAG ACTIFÉ** placé devant lui. Cela peut entraîner la **MORT** de l'**ENFANT** ou des **BLESSURES GRAVES**.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et, suivant le véhicule, la température extérieure s'affichent.

Mise à l'heure de la montre 1

Véhicules équipés d'un système d'aide à la navigation, autoradio...

Reportez-vous à la notice spécifique de l'équipement pour connaître leurs particularités.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

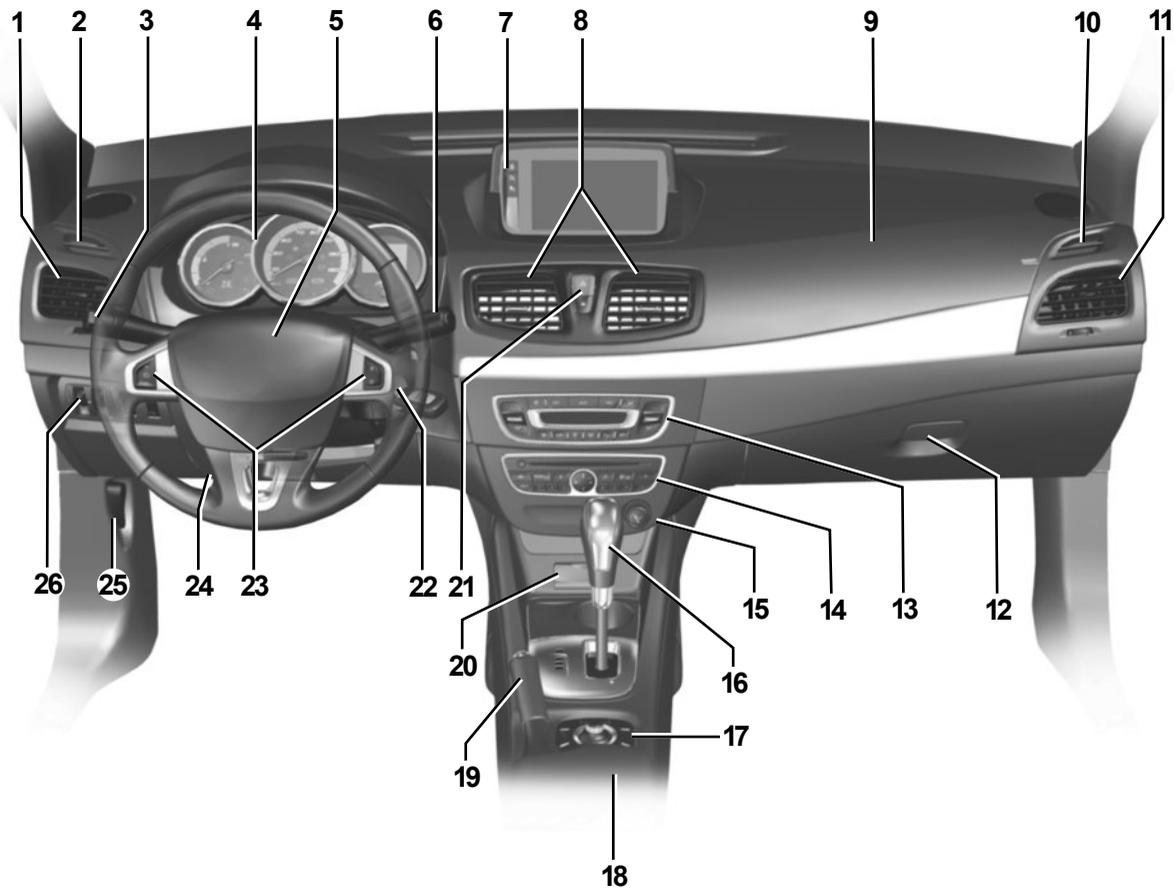
Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



33413

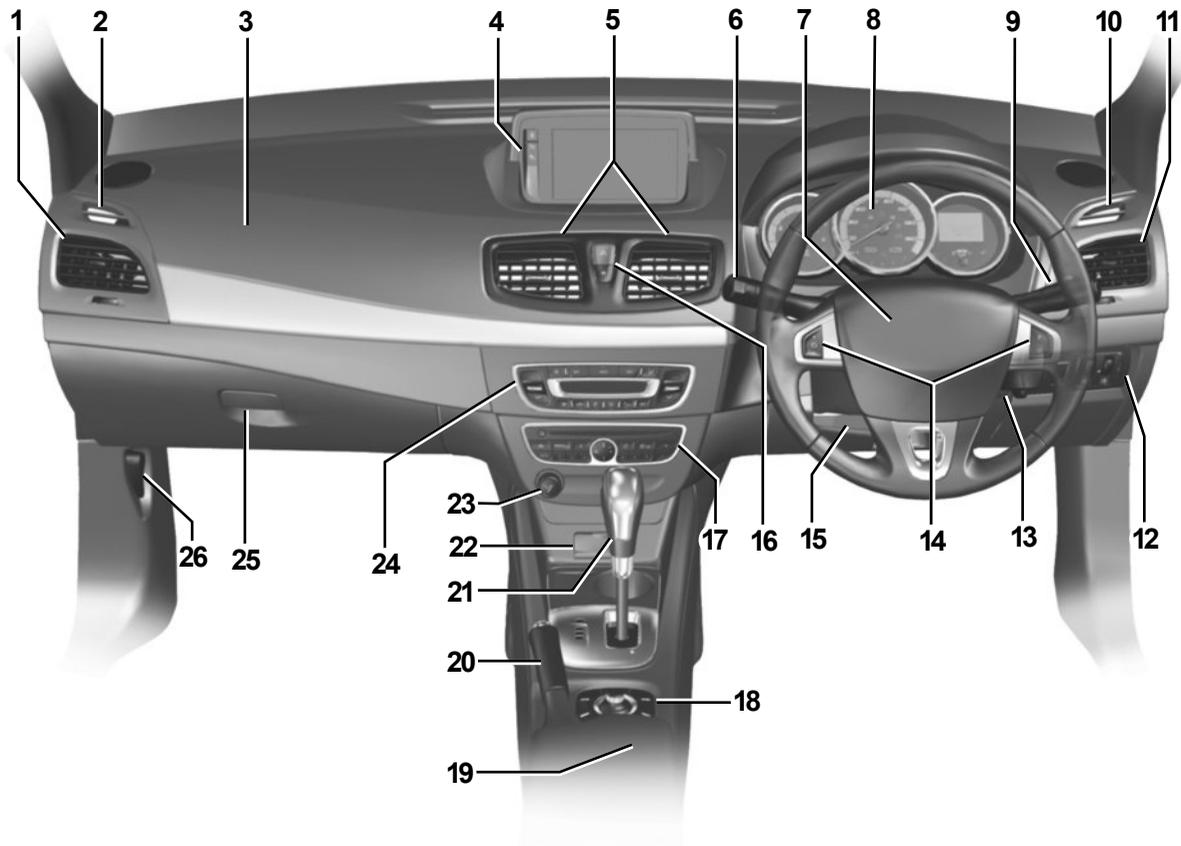
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Aérateur latéral.
- 2** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 3** Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feu de brouillard arrière.
- 4** Tableau de bord.
- 5** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 6** – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise,
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.
- 7** – Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, du système de navigation...
 - Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et passager et témoin de désactivation de l'airbag passager.
- 8** Aérateurs centraux.
- 9** Emplacement airbag passager.
- 10** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 11** Aérateur latéral.
- 12** Boîte à gants.
- 13** Commande de climatisation.
- 14** Emplacement pour radio, système de navigation...
- 15** Allume-cigares.
- 16** Levier de vitesses.
- 17** Commande multimédia.
- 18** Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.
- 19** Frein à main.
- 20** Prise pour connexion audio.
- 21** Commandes de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants et contacteur de feux de détresse.
- 22** Contacteur de démarrage à clé
- 23** Commandes du régulateur/limiteur de vitesse
- 24** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 25** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 26** Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - activation/désactivation du système antipatinage.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

33414



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 3 Emplacement airbag passager.
- 4 – Affichage, suivant véhicule, de l'heure, la température, des informations radio, du système de navigation...
 - Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et passager et témoin de désactivation de l'airbag passager.
- 5 Aérateurs centraux.
- 6 Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feu de brouillard arrière.
- 7 Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 8 Tableau de bord.
- 9 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise,
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.
- 10 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 11 Aérateur latéral.
- 12 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - activation/désactivation du système antipatinage.
- 13 Contacteur de démarrage à clé.
- 14 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse.
- 15 Commande de réglage en hauteur du volant.
- 16 Commandes de condamnation/décondamnation électrique des ouvrants et contacteur de feux de détresse.
- 17 Emplacement pour radio, système de navigation...
- 18 Commande multimédia.
- 19 Commande générale du régulateur/limiteur de vitesse.
- 20 Frein à main.
- 21 Levier de vitesses.
- 22 Prise pour connexion audio.
- 23 Allume-cigares.
- 24 Commande de climatisation.
- 25 Boîte à gants.
- 26 Commande de déverrouillage du capot moteur.

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à l'allumage des feux. Vous pouvez en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette 1.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin de porte ouverte

Il s'allume, contact mis, lorsqu'un ouvrant est ouvert ou mal fermé.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin véhicule prêt à rouler

Il s'allume dès le démarrage du moteur.



Non utilisé



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'arrêt impératif

STOP Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de charge de batterie 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ deux minutes.

Témoins de régulateur et limiteur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.

Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoins de température du système électrotechnique

Lorsque le témoin de couleur bleue s'allume, il signale une température trop basse de la batterie de traction.

Lorsque le témoin de couleur orange s'allume, il signale une température trop élevée du moteur ou de la batterie de traction. Adoptez une conduite plus souple.

Dans tous les cas, l'allumage des témoins peut entraîner une diminution des performances du véhicule.

Témoin de niveau bas de la batterie de traction

Il s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

Témoin d'alerte système électrotechnique

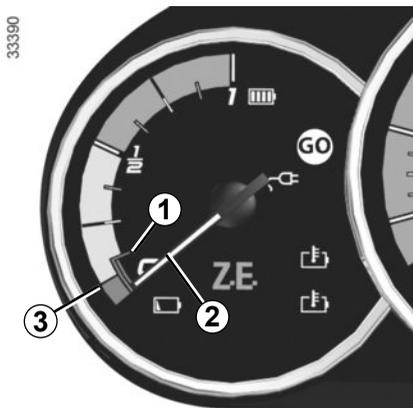
S'il s'allume en roulant, il signale un défaut électrotechnique lié au circuit électrique « 400 volts ». Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Témoin contrôle dynamique de conduite et système anti-patinage

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Niveau de charge 2

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Seuil de réserve 1

Il indique que la batterie atteint environ 12% de charge. Le témoin  s'allume, accompagné d'un bip sonore. Pour optimiser votre autonomie, reportez-vous au paragraphe « Conseils : économie d'énergie » en chapitre 2.

Seuil d'immobilisation imminent 3

Il indique que la batterie atteint moins de 6% de charge. Le signal sonore se répète toutes les 20 secondes et le témoin  clignote. Le message « Performances limitées » s'affiche au tableau de bord.

Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : en cas de panne d'énergie » en chapitre 5.

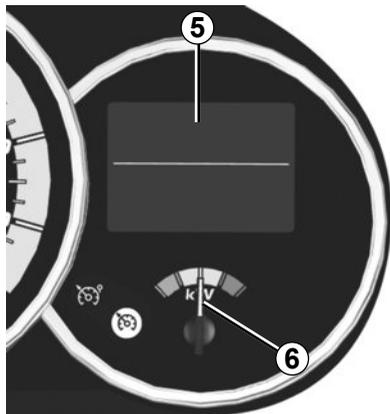


Indicateur de vitesse 4

La vitesse de votre véhicule est limitée à 135 km/h environ.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)

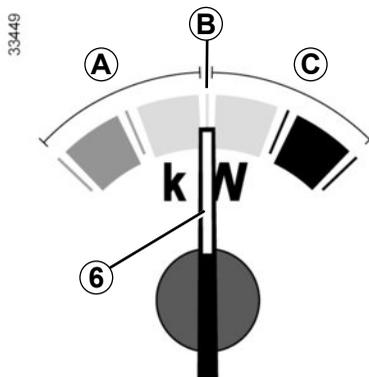
La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



33392

Afficheur multifonctions 5

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord : généralités » en chapitre 1.



33449

Économètre 6

Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

L'aiguille vous indique que le véhicule génère de l'énergie et recharge la batterie de traction (le véhicule freine ou descend une pente).

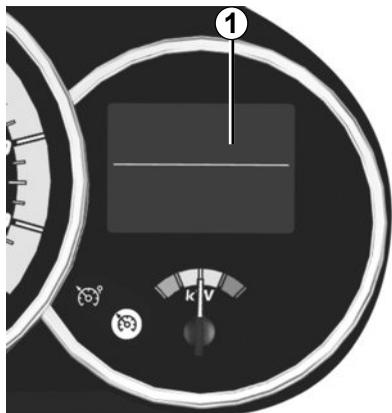
Position B « neutre »

L'aiguille vous indique une consommation nulle (le véhicule est à l'arrêt sans consommateur).

Plage d'utilisation C « consommation »

L'aiguille vous indique une consommation d'énergie (le véhicule roule sur sol plat par exemple).

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord 1

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Faites défiler vers le haut (touche **2**) ou vers le bas (touche **3**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;

- b) paramètres de voyage :
- consommation d'énergie totale depuis le dernier top départ ;
 - consommation d'énergie moyenne ;
 - consommation d'énergie instantanée ;
 - consommation d'énergie totale depuis la mise en circulation du véhicule ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne.

- c) autonomie de révision ;

- e) menu de personnalisation des réglages du véhicule ;

- f) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

Certains équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>101778 km</p> <p>112.4 km</p>	<p>⇒ a) Totalisateur général et partiel</p>
<p>Consommation</p> <p> 20 kWh</p>	<p>⇒ b) Paramètres de voyage. Énergie consommée depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 18,5 kWh/100km</p>	<p>⇒ Consommation d'énergie moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p> 12 kW  </p>	<p>⇒ Consommation d'énergie instantanée.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="249 300 364 322">Autonomie</p>  <p data-bbox="367 378 447 400">118 km</p>	<p data-bbox="662 311 1180 333">Autonomie prévisible avec l'énergie restante.</p> <p data-bbox="662 348 1425 398">Valeur estimée sur la base de la consommation moyenne d'énergie des derniers 200 km.</p>
<p data-bbox="261 468 356 490">Distance</p>  <p data-bbox="367 540 447 563">522 km</p>	<p data-bbox="662 507 1203 529">Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p data-bbox="258 647 359 669">Moyenne</p>  <p data-bbox="364 720 450 742">48 km/h</p>	<p data-bbox="662 675 1180 697">Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ.</p> <p data-bbox="662 701 1180 723">Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p data-bbox="228 826 390 848">Consommation</p> <p data-bbox="359 899 455 921">487 kWh</p>	<p data-bbox="662 854 1425 904">Consommation d'énergie totale depuis la mise en circulation du véhicule.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="107 273 508 426" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Prévoir révision dans 1936 km</div>	<p data-bbox="662 277 934 303">c) Intervalle de révision.</p> <p data-bbox="560 331 628 367"></p> <p data-bbox="689 318 1427 393">Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul data-bbox="689 398 1427 544" style="list-style-type: none"><li data-bbox="689 398 1427 473">– intervalle inférieur à 1 500 km ou un mois : le message « prévoir révision dans » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;<li data-bbox="689 488 1427 544">– intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p data-bbox="689 555 1427 581">Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p data-bbox="84 652 1029 678">Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.</p> <p data-bbox="84 678 1427 729">L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p data-bbox="84 740 1427 790">Particularité : pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="107 286 508 426" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Menu de réglage appui long</div>	<p>⇒ d) Menu de personnalisation des réglages du véhicule. Permet les réglages de certaines fonctionnalités du véhicule (langue du tableau de bord, aide au parking...). Reportez-vous au paragraphe « Menu de personnalisation des réglages du véhicule » en chapitre 1.</p>
<div data-bbox="107 454 508 594" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Limiteur 90 km/h</div>	<p>⇒ e) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse. Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.</p>
<div data-bbox="107 622 508 762" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Régulateur 90 km/h</div>	
<div data-bbox="107 801 508 941" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Pas de message mémorisé</div>	<p>⇒ f) Journal de bord. Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations (airbag passager OFF...);– des messages d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Charge reste 02:10 »	Indique le temps restant avant la charge complète.
« test des fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« antipatinage désactivé »	Indique que vous avez désactivé la fonction ASR.
« pas de message mémorisé »	Aucune alerte n'est mémorisée.
« direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée.
« Performances limitées »	Indique une dégradation des performances du véhicule.
« Freiner le véhicule »	Respectez cette consigne : risque d'endommagement du moteur.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales ou du système de gestion de la batterie 12V.
« Système freinage à contrôler »	Indique une usure ou la nécessité de contrôler le système de freinage.
« Faire révision »	Indique que le système lié au remplacement rapide de la batterie de traction est à contrôler.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

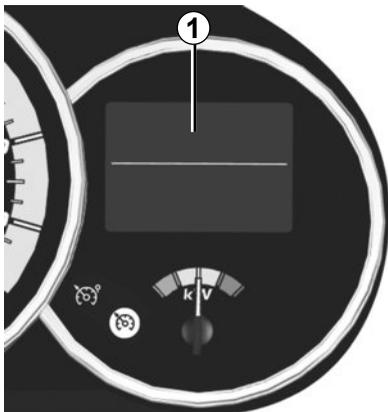
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« panne électrique danger »	Indique une panne du système électrique.

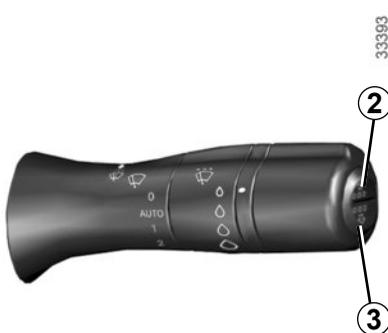
MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE



Lorsque le véhicule en est équipé, cette fonction, intégrée à l'ordinateur de bord **1**, permet l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Accès au menu de personnalisation des réglages

Véhicule à l'arrêt, appuyez plusieurs fois sur l'un des boutons **2** ou **3** jusqu'à l'affichage du message « menu de réglage : appui long » sur l'afficheur **1**. Appuyez plus de 2 secondes sur l'un des boutons **2** ou **3** pour entrer dans le menu.



Sélection des réglages

Appuyez sur l'un des boutons **2** ou **3** pour sélectionner la fonction à modifier :

- a) blocage auto des portes en roulant ;
- b) allumage auto des feux de jour ;
- c) aide au parking arrière ;
- d) aide au parking volume ;
- e) langue.



fonction activée



fonction désactivée

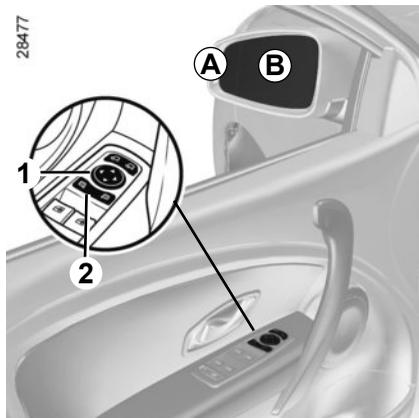
Une fois la ligne sélectionnée, restez appuyé sur l'un des boutons **2** ou **3** pour modifier la fonction. Si vous sélectionnez l'un des choix « aide au parking volume » ou « langue », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en restant appuyé sur l'un des boutons **2** ou **3**, la valeur sé-

lectionnée est représentée par  devant la ligne.

Pour sortir du menu, sélectionnez « sortir » ou « retour » puis validez en restant appuyé sur l'un des boutons **2** ou **3**. Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. L'afficheur repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

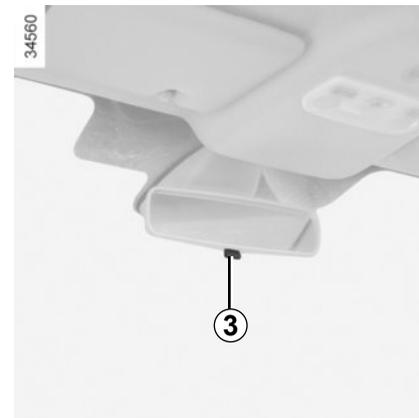
(Suivant véhicule)

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés que dans la réalité.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

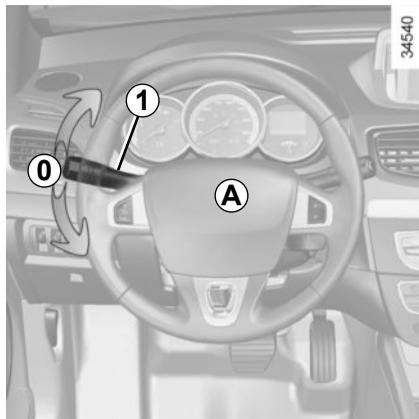
Rétroviseur avec levier 3

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 3

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur les côtés du coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)



Feux de position

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur démarré, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/3)



Extinction des feux

Il y a deux possibilités :

- Manuellement, amenez la bague 2 en position 0 ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Suivant véhicule, cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague 2 en position 0, tirez la manette 1 vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes. Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes). Suivant véhicule, le message « éclairage pendant _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague 2 dans une position quelconque puis ramenez-la en position 0.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)



30942

Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Pivotez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux de brouillard

Faites de nouveau pivoter la bague **4** pour amener le repère **5** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



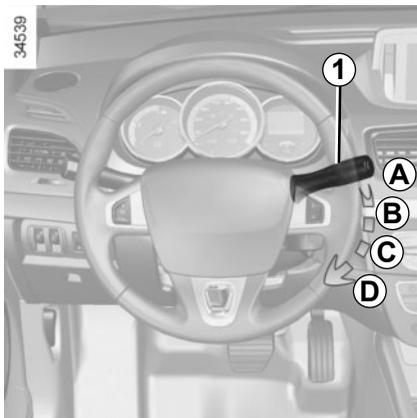
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de la commande **A**, le réglage est automatique.

	En cas de réglage manuel Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	0
Conducteur avec un passager à l'avant et deux ou trois passagers à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	3

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent

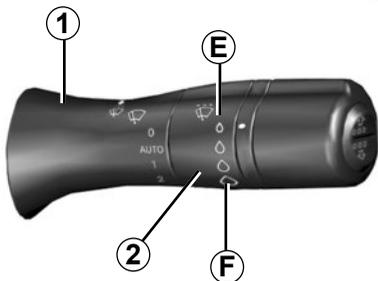
A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine. Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Pour tous les véhicules, la position C est accessible contact mis et les positions B et D sont accessibles uniquement moteur démarré.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

A arrêt

B fonction essuyage automatique.

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- E : sensibilité minimum
- F : sensibilité maximum

nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



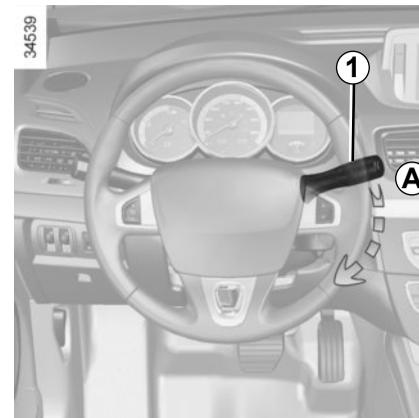
Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Par temps de neige ou de gel, dégarez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur	2.2
Commande de vitesse.	2.3
Frein à main.	2.4
Autonomie du véhicule : conseils	2.5
Environnement	2.7
Économètre	2.8
Dispositifs de correction de conduite.	2.9
Limiteur de vitesse.	2.13
Régulateur de vitesse	2.16
Aide au parking	2.20

DÉMARRAGE, ARRÊT MOTEUR



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Démarrage du moteur

- Positionnez le levier de sélection de vitesses en position **P** uniquement ;
- amenez la clé en position **D** et relâchez-la.

Le témoin  peut clignoter au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Dès que le voyant  s'allume fixe et que le signal sonore s'arrête, le véhicule est prêt à rouler.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule. Le véhicule ne peut être démarré que si le levier de sélection est sur **P**. Reportez-vous au paragraphe « Commande de vitesse » en chapitre 2.

Arrêt du moteur

Ramenez la clé en position « Stop ». Le témoin  s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

COMMANDE DE VITESSE (1/2)

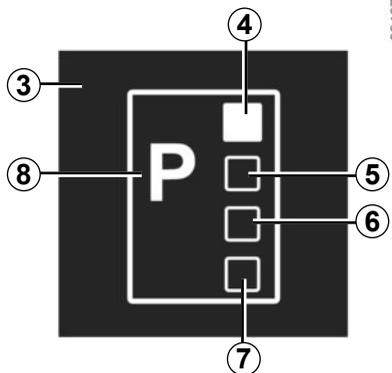


Son fonctionnement s'apparente à une boîte de vitesses automatique.

Levier de sélection 1

L'afficheur 3 situé au tableau de bord vous informe de la position du levier de vitesse.

- 4 : P : parking
- 5 : R : marche arrière
- 6 : N : neutre
- 7 : D : marche avant
- 8 : affichage de la position du levier de vitesse



Mise en route

Pied sur la pédale de frein, le levier de sélection 1 en position P, mettez le contact.

Démarrez le moteur.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur 3 s'éteint), quittez la position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Conduite

Engagez le levier 1 en position D.

Le véhicule avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

En roulage, appuyez plus ou moins sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

Marche arrière

Engagez le levier 1 en position R.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Le véhicule ne peut démarrer que si le sélecteur de vitesse est en position P.

Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.

COMMANDE DE VITESSE (2/2)/FREIN À MAIN

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, placez le levier en position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton de déverrouillage **2**, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, appuyez sur le bouton en passant un objet dans le trou **10** et appuyez simultanément sur le bouton de déverrouillage **2** situé sur le levier.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **11** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **12** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez le levier **11** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager la position **P**.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

L'autonomie du véhicule est homologuée en cycle mixte NEDC (New European Driving Cycle).

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- le chargement du véhicule.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Roulez à vitesse constante.

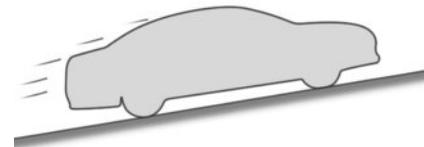
Adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante. Reportez-vous au chapitre « Économètre » en chapitre 2.

34630



Anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur afin de privilégier la récupération d'énergie. Reportez-vous au chapitre « Économètre » en chapitre 2.

34628



Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

34629

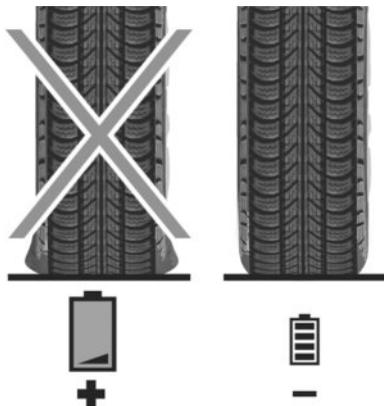


Le confort thermique

L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Avant l'utilisation du véhicule, il est conseillé de privilégier le mode « chauffage programmable » pour préserver l'autonomie du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3).

Durant la conduite, minimisez l'utilisation du chauffage ou de la climatisation. Privilégiez le mode ECO, reportez-vous au paragraphe « Climatisation automatique » en chapitre 3.



Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature eco² du constructeur.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

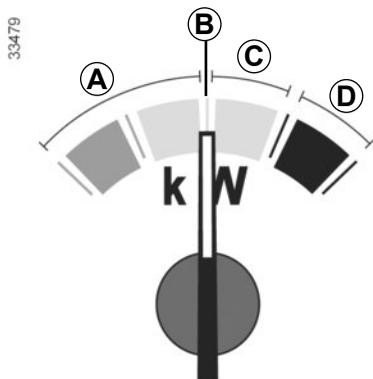
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

ÉCONOMÈTRE

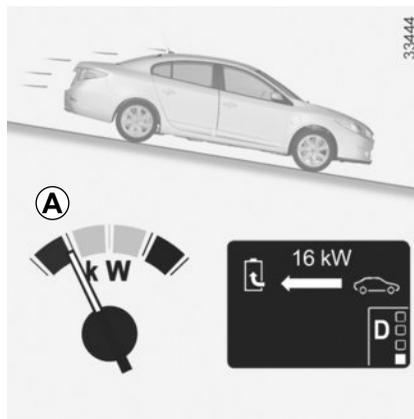


La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

Indique que le véhicule génère de l'énergie et recharge la batterie.



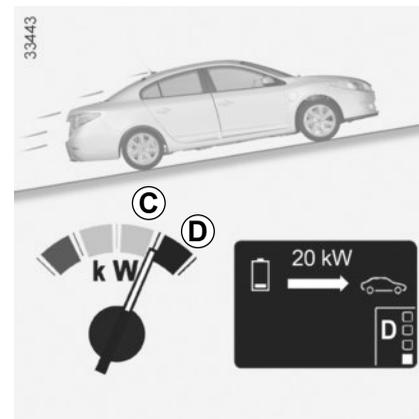
Particularités en récupération d'énergie

Le moteur génère un frein moteur plus important qu'un véhicule à moteur thermique.

Après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.

Position B « neutre »

Indique une consommation nulle.



Zone d'utilisation C « consommation recommandée »

Indique une consommation « économique » d'énergie.

Zone d'utilisation D « consommation déconseillée »

Indique une consommation importante d'énergie.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/4)

Ils sont constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence avec, suivant véhicule, anticipation du freinage**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés, suivant véhicule, des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESP à contrôler » : l'ABS, l'ESP et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

-  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/4)

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite ESP

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESP à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/4)



Inhibition de la fonction ASR

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « Antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Le système antipatinage ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 40 km/h.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/4)

Aide au démarrage en côte

Ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

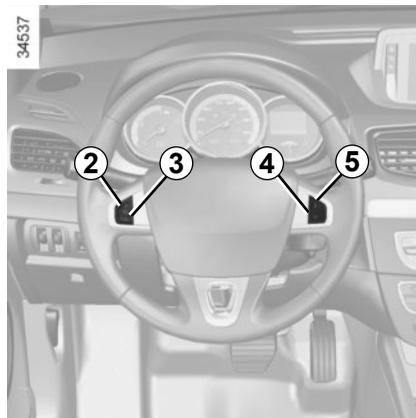
Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)

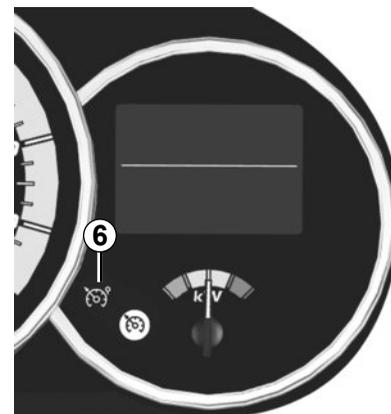


Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin **6** s'allume en orange et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) : la vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

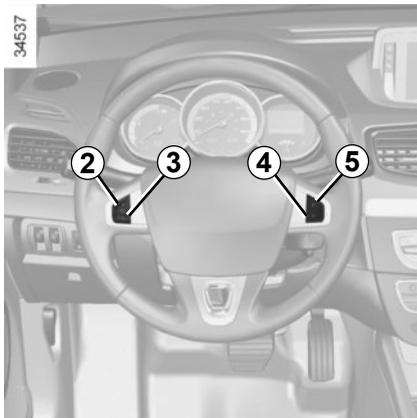
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

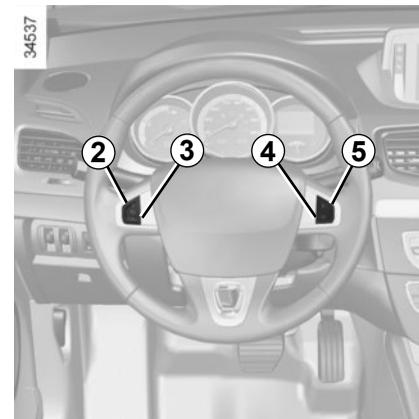


La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

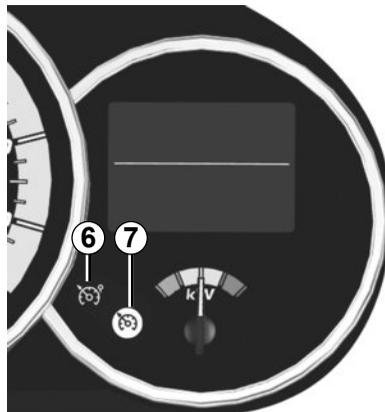
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

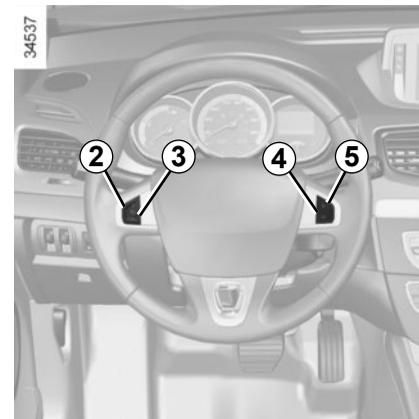
Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'allumage du témoin **7** en vert en plus du témoin **6**.



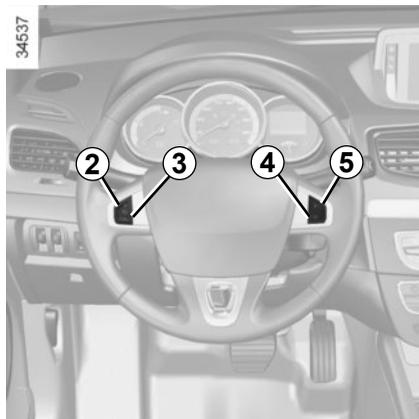
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

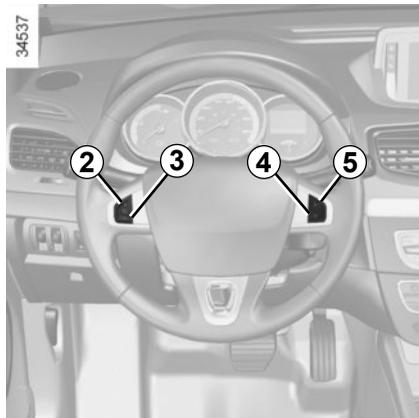
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O) ;
- la pédale de frein ;
- le passage en position neutre.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **5** (R) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction des témoins verts et au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

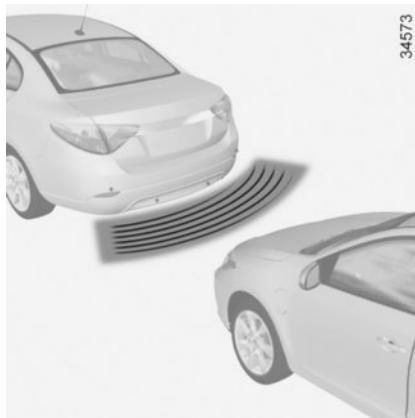
AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés (suivant véhicule) dans le bouclier arrière, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Au passage de la marche arrière, la plupart des objets se trouvant à moins de 1,50 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés et un bip sonore retentit.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

Activation/désactivation automatique de l'aide au parking arrière

Le système se désactive :

- lorsque le frein à main est serré ;
- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h environ ;
- lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en positions **N** et **P**.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (2/2)



Réglage du volume sonore de l'aide au parking

Depuis le menu de personnalisation des réglages du véhicule (reportez-vous au paragraphe « menu de personnalisation du véhicule » en chapitre 1), sélectionnez la ligne « aide au parking volume » pour régler le volume sonore de l'aide au parking et validez-le par appui sur l'une des touches **1** ou **2**.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 7 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.

Désactivation prolongée du système

Depuis le menu de personnalisation des réglages du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Menu de personnalisation du véhicule » en chapitre 1), choisissez la ligne « aide au parking arrière » puis activez ou désactivez le système :



fonction désactivée ;

fonction activée.

Anomalie de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « aide au parking à contrôler » au tableau de bord accompagné du témoin  et un bip sonore retentit pendant environ 5 secondes. Consultez un Représentant de la marque.

Particularités

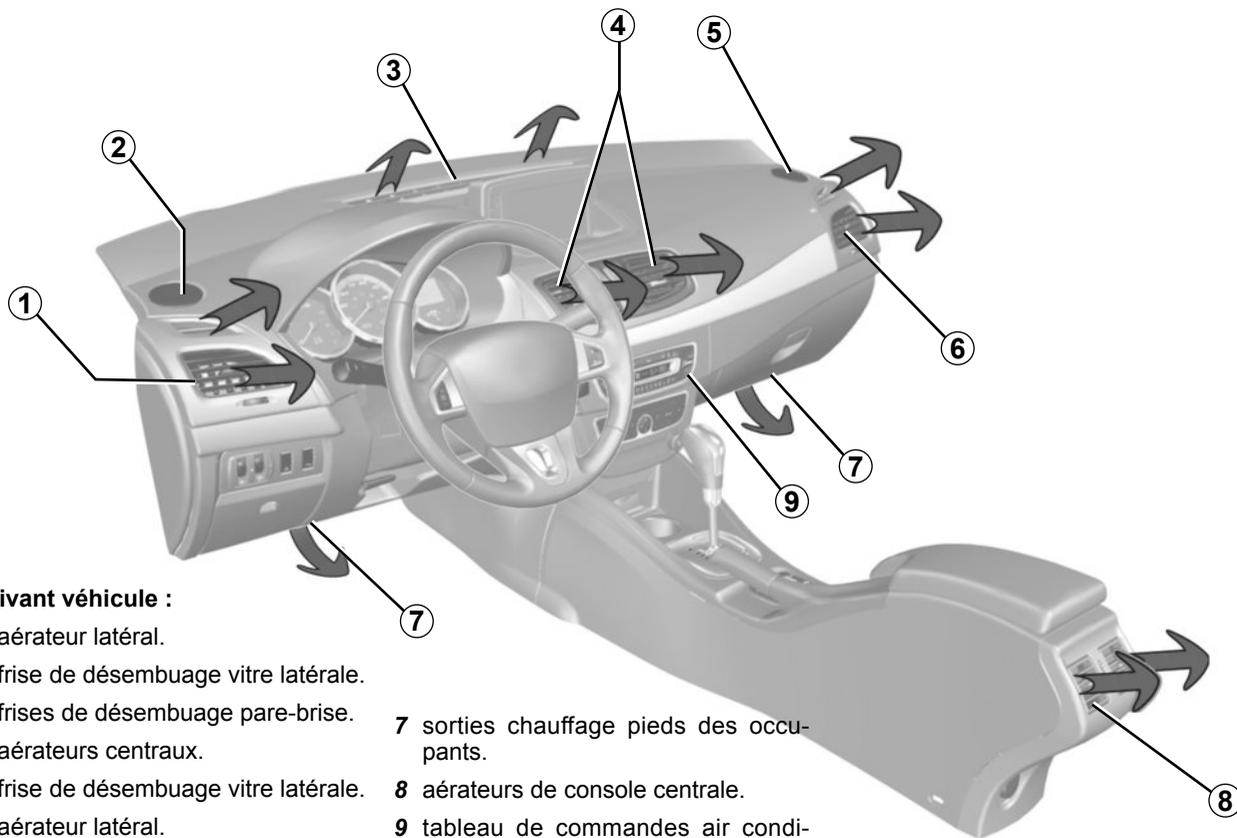
Veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Climatisation automatique	3.4
Conditionnement d'air : programmation	3.9
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.11
Lève-vitres électriques	3.12
Éclairage intérieur	3.14
Pare-soleil	3.15
Rangements, aménagements habitacle	3.16
Prise accessoires	3.19
Cendrier – Allume-cigares	3.19
Coffre à bagages	3.20
Barres de toit	3.21
Équipements multimédia	3.22

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)

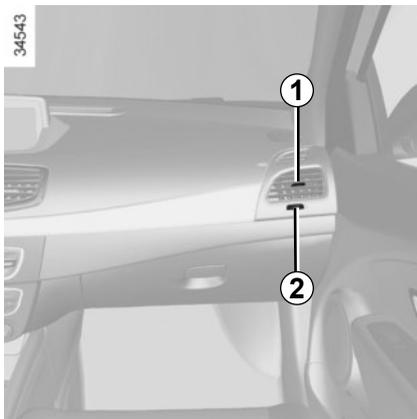
35045



Suivant véhicule :

- 1 aérateur latéral.
- 2 frise de désembuage vitre latérale.
- 3 frises de désembuage pare-brise.
- 4 aérateurs centraux.
- 5 frise de désembuage vitre latérale.
- 6 aérateur latéral.
- 7 sorties chauffage pieds des occupants.
- 8 aérateurs de console centrale.
- 9 tableau de commandes air conditionné.

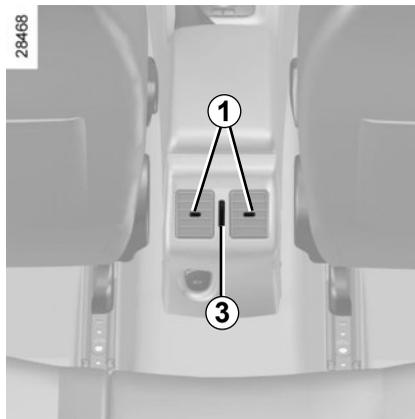
AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)



Orientation

Droite/gauche : orientez les curseurs **1** vers la droite ou vers la gauche.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **1**.



Débit

Tournez la molette **2** (au-delà du point dur).

Vers la droite : ouverture maximale.

Vers la gauche : fermeture.

Tournez la molette **3** (au-delà du point dur).

Vers le haut : ouverture maximale.

Vers le bas : fermeture.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/5)



33394

Les commandes

1 et 6 Température de l'air.

2, 3 et 4 Programmes automatiques.

5 Répartition de l'air dans l'habitacle.

7 Activation, désactivation de la programmation du conditionnement d'air.

8 Air conditionné.

9 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

10 Fonction « voir clair ».

11 Recyclage de l'air.

12 Réglage de la vitesse de ventilation jusqu'à arrêt du système.

13 Afficheur.

Mode automatique

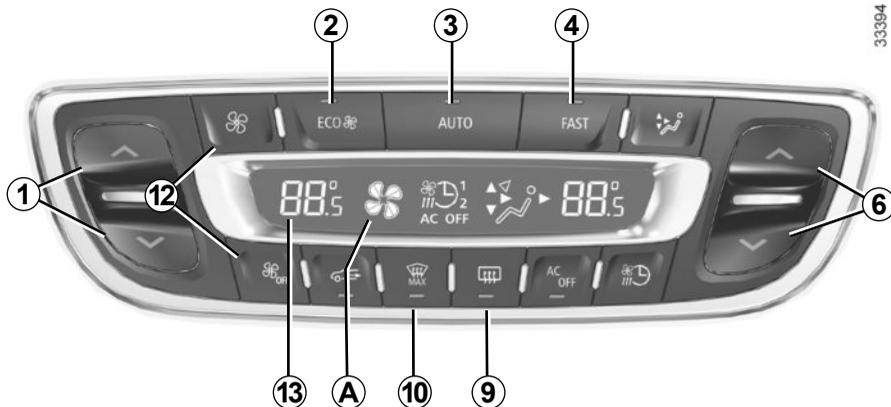
La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air. Ce mode est composé de trois programmes au choix :

ECO : Limite la consommation électrique du système de climatisation pour optimiser l'autonomie du véhicule. Le confort thermique s'en trouve réduit. Appuyez sur la touche 2. Ce mode règle la consigne de température passager sur la consigne de température conducteur.

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche 3.

FAST : accentue l'action du système pour atteindre rapidement le niveau de confort souhaité. Appuyez sur la touche 4.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/5)



33394

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur les touches **12** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Dans ce cas, la vitesse de ventilation, qui n'est plus gérée par l'automatisme, apparaît dans la zone **A** de l'afficheur **13**.

Réglage de la température

Agissez sur l'une des touches **1** ou **6** pour augmenter ou diminuer la température côté gauche **1** ou côté droit **6**. Un appui de plus de 2 secondes sur la touche **3** règle la température passager sur la température conducteur.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (affichage « LO » et « HI » sur l'afficheur **13**).

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **10**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **9** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

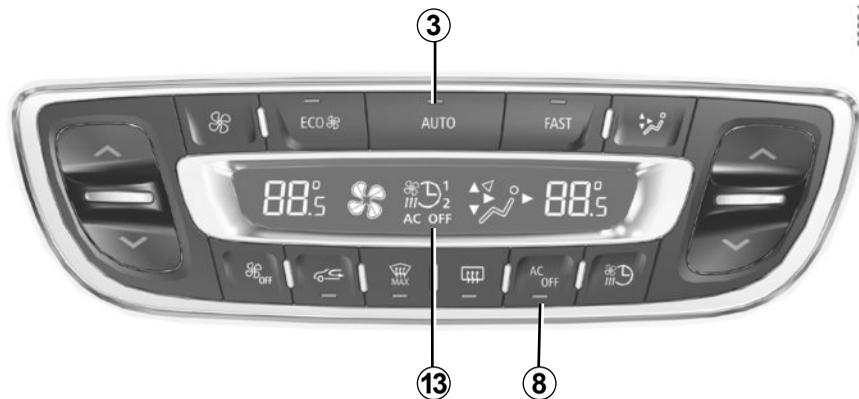
Vous pouvez modifier la vitesse de ventilation : appuyez sur les touches **12**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- de nouveau sur la touche **10**,
- sur l'une des touches **2**, **3** ou **4**.

Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (3/5)



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **8** pour l'arrêt de l'air conditionné le témoin intégré s'allume et « AC OFF » apparaît sur l'afficheur **13**.

Utilisez de préférence le mode automatique en choisissant un des programmes automatiques ECO, AUTO ou FAST.

En mode automatique (témoin de la touche **3** allumé), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Vous pouvez toujours modifier le choix du système, dans ce cas, le témoin de la touche **3** s'éteint et la fonction modifiée, qui n'est plus gérée par le système, s'affiche sur l'afficheur **13**.

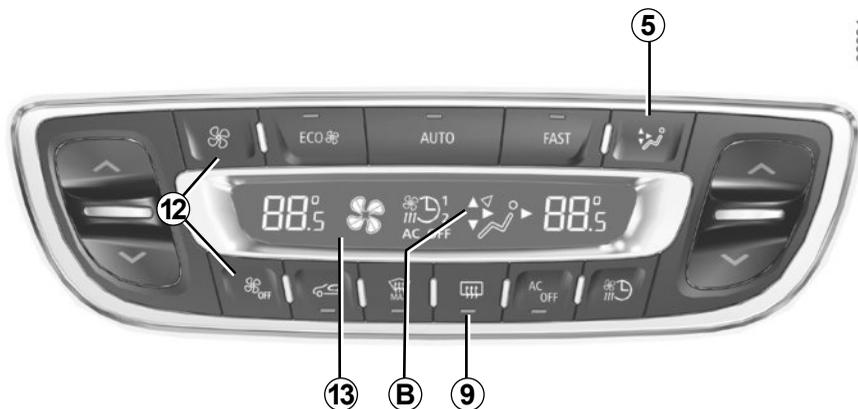
Pour revenir en mode automatique, appuyez sur un des programmes **ECO**, **AUTO** ou **FAST**.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/5)



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **9**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **9**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Appuyez sur le contacteur **5** pour les faire défiler. Les flèches situées dans la zone **B** de l'afficheur **13** se combinent pour vous informer de la répartition choisie :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Dans ce cas, la répartition de l'air dans l'habitacle, qui n'est plus géré par l'automatisme apparaît sur l'afficheur.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (5/5)

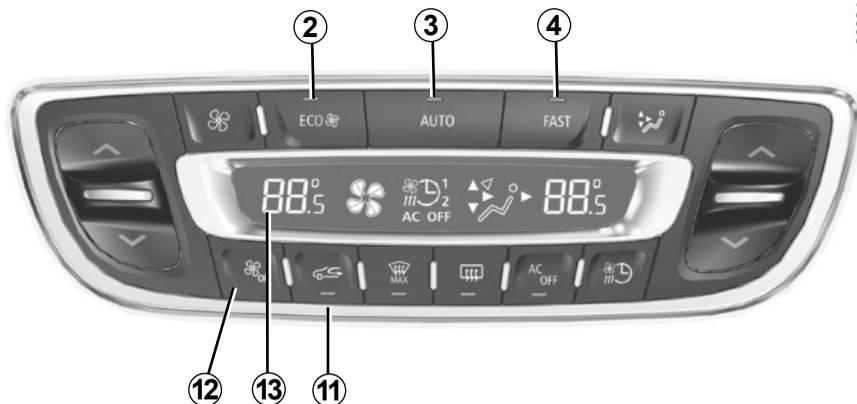
Recyclage

Cette fonction est gérée automatiquement, mais vous pouvez aussi l'activer manuellement.

Nota :

- pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur ;
- le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.



33394

Utilisation manuelle

Un appui sur la touche **11** permet de forcer le recyclage de l'air, **dans ce cas, le témoin intégré s'allume.**

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **11** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Appuyez sur la touche **12** autant de fois que nécessaire pour arrêter le système, dans ce cas « OFF » apparaît sur l'afficheur **13**. Pour le démarrer, appuyez sur un des contacteurs **2, 3** ou **4**.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (1/2)

33394



Réglage de la programmation

C'est une fonction qui permet d'utiliser sous certaines conditions, le réseau électrique (et non la batterie de traction) pour obtenir une température de confort avant l'utilisation du véhicule.

La fonction conditionnement d'air programmable se déclenche dans l'heure précédant l'heure programmée pour arriver à la température de confort.

Le symbole  et le témoin de la touche AUTO s'affichent au tableau de commandes de la climatisation.

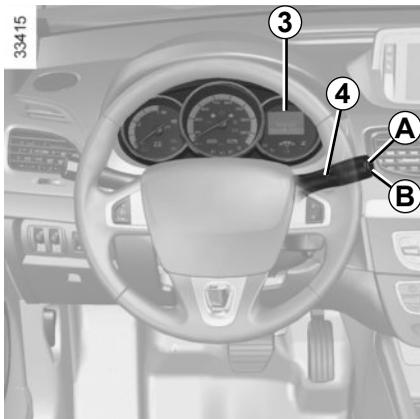
Conditions de fonctionnement

- le contact doit être coupé ;
- la charge de la batterie de traction doit être terminée pour que la fonction se déclenche ;
- la programmation doit être réalisée au moins 1h avant le déclenchement de la fonction ;

et

- le véhicule doit être branché sur une prise alimentée.

CONDITIONNEMENT D'AIR : programmation (2/2)



Programmations de l'heure de départ de la fonction

Il est possible de programmer deux horaires différents.

- pour programmer l'heure de départ, faites un appui long sur le bouton **A** ou **B** de la manette **4** jusqu'à l'apparition du message « Menu de réglage » sur l'afficheur **3** ;
- déplacez-vous dans le menu à l'aide des boutons **A** et **B** jusqu'à l'apparition du symbole ⌚^1 ou ⌚^2 ;

- appuyez longuement sur le bouton **A** ou **B**, les heures clignotent ;
- appuyez brièvement sur les boutons **A** et **B** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **A** ou **B** pour valider le réglage des heures ;
- les minutes clignotent, appuyez brièvement sur les boutons **A** et **B** pour les régler ;
- appuyez longuement sur le bouton **A** ou **B** pour valider le réglage des minutes, votre réglage est pris en compte.

Activation de la fonction

- Contact mis et climatisation en fonction (reportez-vous au paragraphe « Climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- appuyez sur la touche 2⌚^1 jusqu'à l'affichage du symbole ⌚^1 ou ⌚^2 sur l'afficheur **1** ;
- coupez le contact ;
- mettez votre véhicule en charge.

La fonction se déclenche une heure avant l'heure programmée pour arriver à une température de confort.

Arrêt automatique de la fonction

- environ 30 minutes après l'heure programmée ;
- si la prise de charge est débranchée ;
- si par appui de la touche 2⌚^1 , les symboles ⌚^1 ou ⌚^2 ne sont plus affichés sur l'afficheur **1**.

Les deux horaires de programmation ne peuvent pas être activés simultanément.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation. Si la buée persiste, utilisez le programme **FAST**.

Autonomie

Il est normal de constater une augmentation de la consommation d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non-production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/2)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



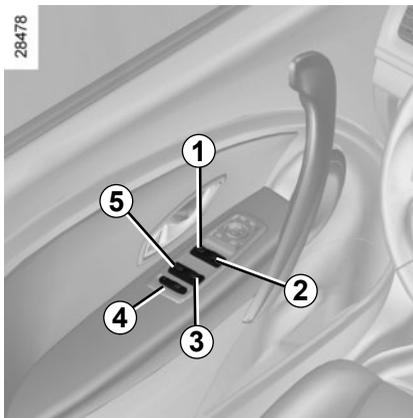
Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur **4**. L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



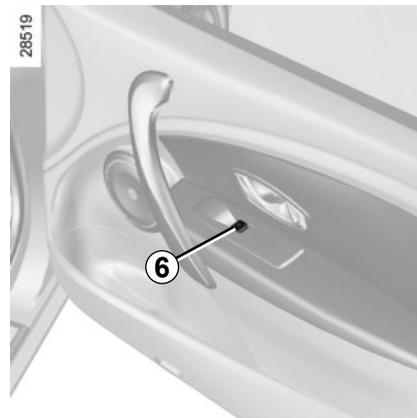
Lève-vitres électriques

Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

Mode impulsif

Ce mode s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrits précédemment. Il peut équiper les vitres avant seules ou toutes les vitres.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.



De la place conducteur agissez sur le contacteur :

- 1** pour le côté conducteur ;
- 2** pour le côté passager avant ;
- 3** et **5** pour les passagers arrière.

Des places passagers agissez sur le contacteur **6**.

Particularité vitres avant : lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (doigts...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/2)

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

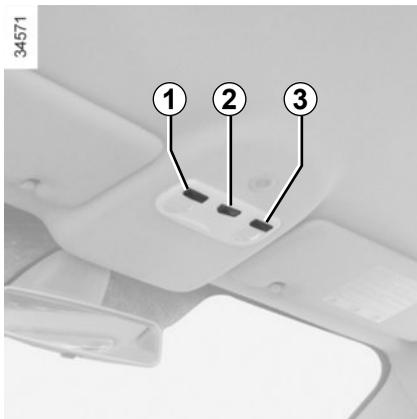
Précaution d'utilisation

Nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide de produits sélectionnés par nos services techniques.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (1/2)



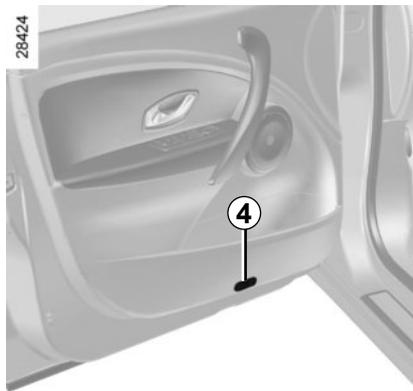
Plafonnier

Basculez l'interrupteur **2**, vous obtenez selon la position :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

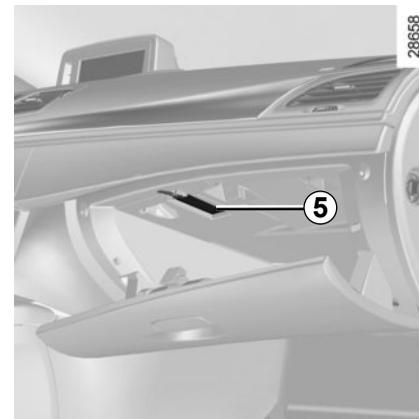
Basculez les interrupteurs **1** ou **3**.



Éclaireurs de portes avant

L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture de la porte.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de sol.



Éclaireur de boîte à gants

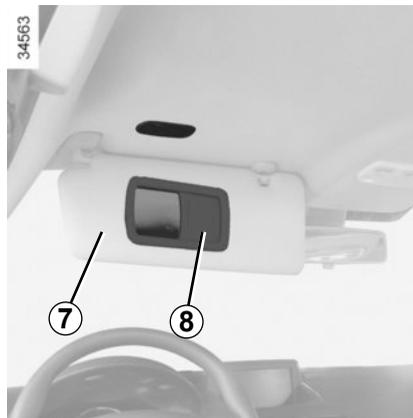
L'éclaireur **5** s'allume à l'ouverture du portillon.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (2/2)/PARE-SOLEIL



Éclaireur de coffre

L'éclaireur **6** s'allume à l'ouverture du coffre.



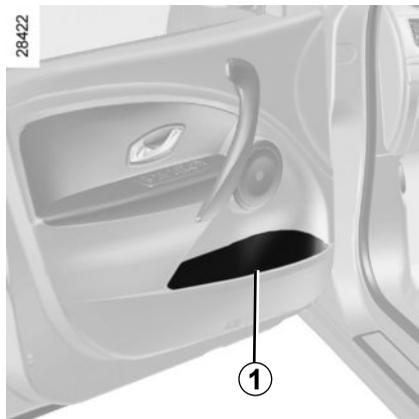
Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **7** sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie

Faites glisser le couvercle **8**, suivant véhicule, le miroir est éclairé.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/3)



Vide-poches de portes avant 1



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Porte-canettes 2



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



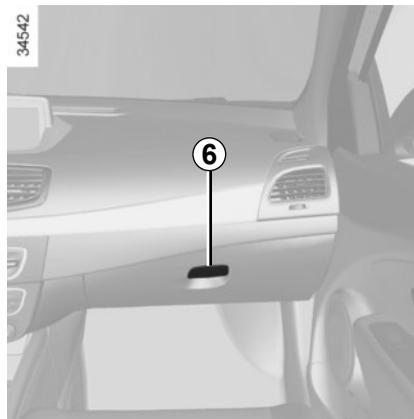
Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/3)



Rangement pare-soleil 5

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



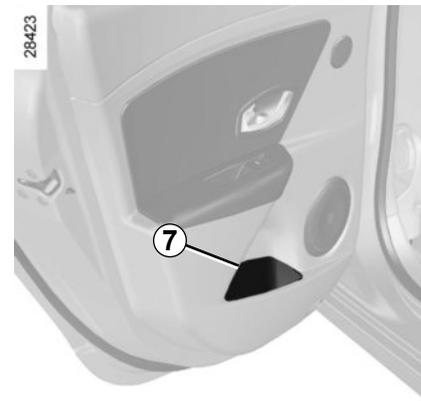
Boîte à gants

Pour ouvrir, tirez la palette 6.

Elle peut accueillir des documents de format A4, une grande bouteille d'eau...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Vide-poches de porte arrière 7

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/3)



Rangements dans l'accoudoir arrière

Abaissez l'accoudoir 8.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

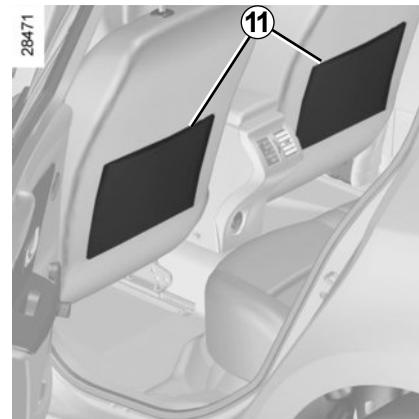


Poignée de maintien 9

Elle sert à se maintenir en roulage.

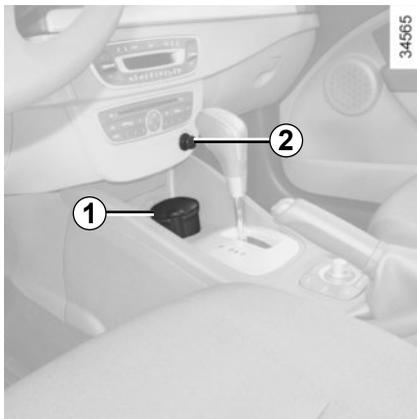
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochets porte-vêtements 10



Poches de rangement 11 sièges avant

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



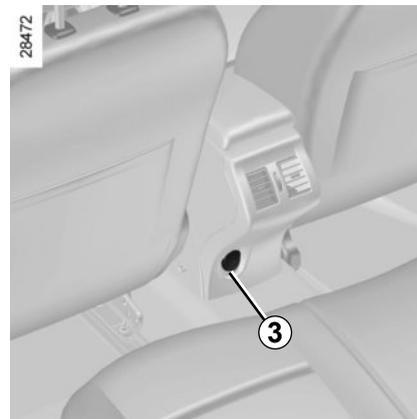
Cendrier 1

Pour ouvrir, soulevez le couvercle. Pour le vider, tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2, il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remettez-le sans l'enfoncer à fond.



Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'emplacement de l'allume-cigares 2 ou la prise 3 (suivant véhicule). Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

COFFRE À BAGAGES

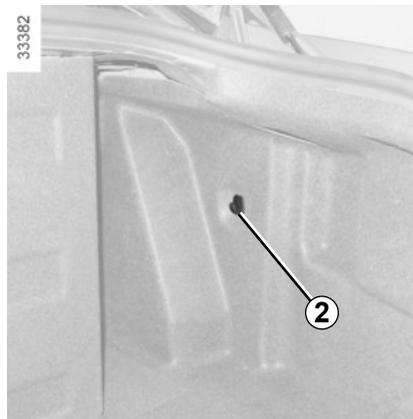


Ouverture

Pressez le bouton **1** et soulevez la porte de coffre

Fermeture

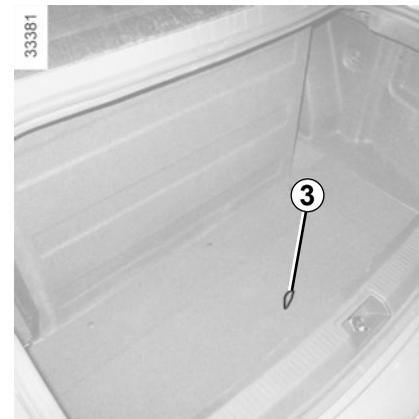
Abaissez la porte de coffre, suivant véhicule en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **3**.



Transport d'objets

Crochet d'arrimage

Le crochet **2** permet d'arrimer le chargement.



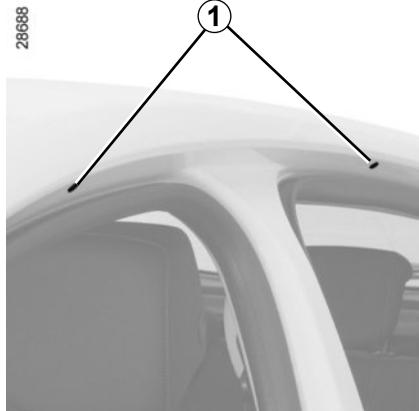
Bac de rangement

Il est situé sous le tapis de coffre «soulever le tapis à l'aide de la lanière **3**».



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant lors d'un freinage brusque.

BARRES DE TOIT : accès aux points de fixation



Ouvrez les portes, pour accéder aux inserts de fixation **1**.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1 Radio ;
- 2 Afficheur ;
- 3 Commande multimédia ;
- 4 Commande sous volant ;
- 5 Micro.

Commande intégrée de téléphone mains libres

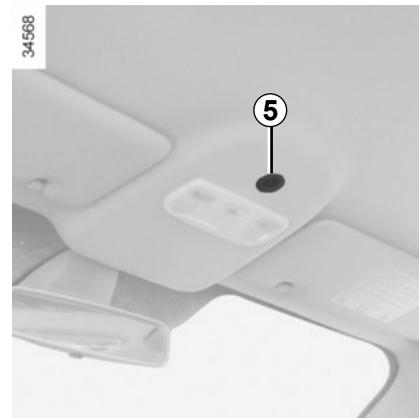
Pour les véhicules qui en sont équipés, servez-vous du micro **5** et de la commande sous volant **4**.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveaux	4.4
liquide de refroidissement	4.4
liquide de freins	4.5
réservoir lave-vitres	4.5
Batterie 12 volts	4.6
Pression de gonflage des pneumatiques	4.8
Entretien de la carrosserie	4.9
Entretien des garnitures intérieures	4.11
	4.1

CAPOT MOTEUR (1/2)

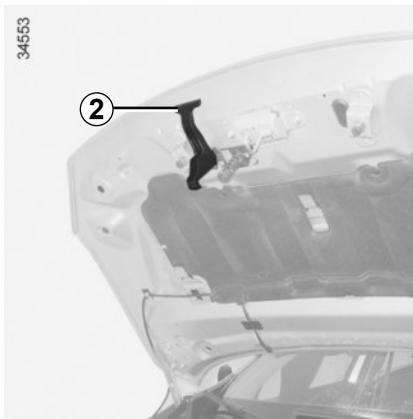


Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

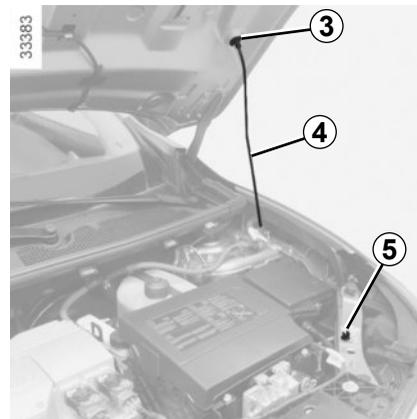


Déverrouillage de sécurité du capot

Pour déverrouiller, levez la languette **2**.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de déverrouillage de capot par un Représentant de la marque.



Ouverture du capot

Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

CAPOT MOTEUR (2/2)

Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

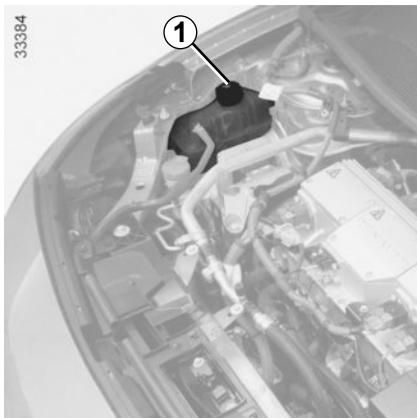
En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAUX (1/2)



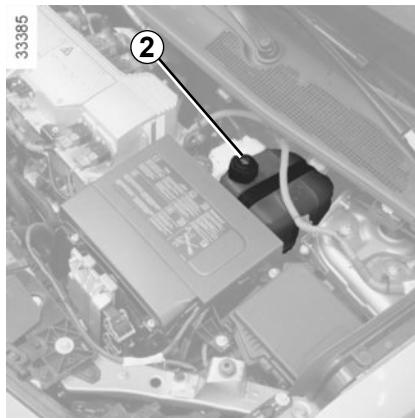
Liquide de refroidissement

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau à **froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur les bords de liquide de refroidissement **1** et **2**.

Complétez les niveaux à **froid** avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI ».



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

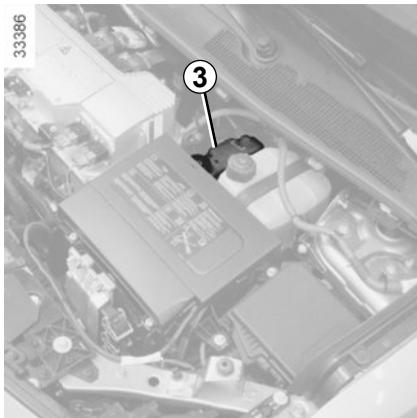


Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/2)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste. Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

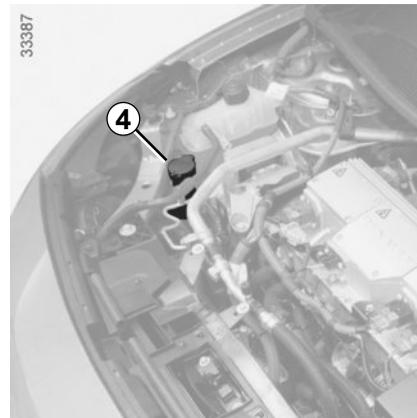
Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Niveau 3

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ». Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Ouvrez le bouchon **4**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

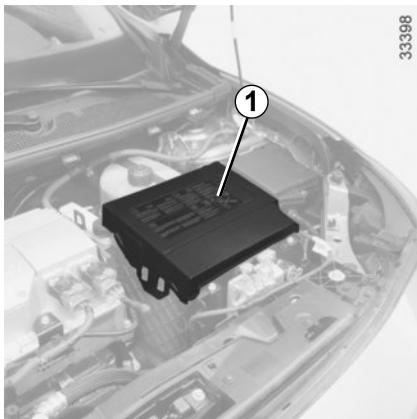
Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

BATTERIE 12 VOLTS (1/2)



Entretien

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

L'état de charge de la batterie 12 volts **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt.

Remplacement

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Ne pas intervenir sur la batterie 12 volts (charge, remplacement...) :

- sans avoir coupé le contact ;
- si votre batterie de traction est en charge

Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.

Risque de blessures graves.

26913

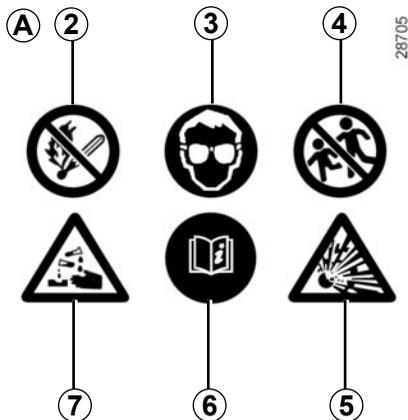


La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.



Remplacement de la batterie 12 volts :
Pour votre sécurité, respectez **impérativement** les périodicités de remplacement, sans les dépasser, mentionnées dans le document d'entretien.

BATTERIE 12 VOLTS (2/2)



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer;
- 3 protection obligatoire de la vue;
- 4 tenir éloigné des enfants;
- 5 matières explosives;
- 6 se reporter à la notice;
- 7 matières corrosives.

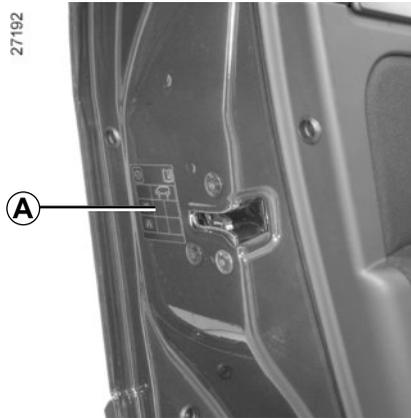


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

27192



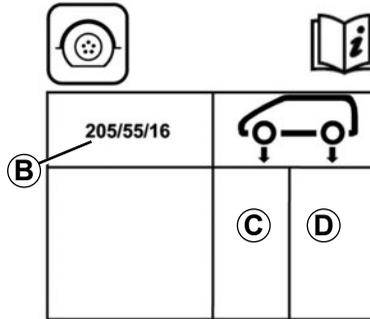
Etiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

A



34632

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

Dégraissier ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glaces » plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbitez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il ne faut pas faire

- utiliser des produits à base de cire (lustrage) ;
- frotter de manière intensive ;
- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule avec un appareil à haute pression ;
- coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

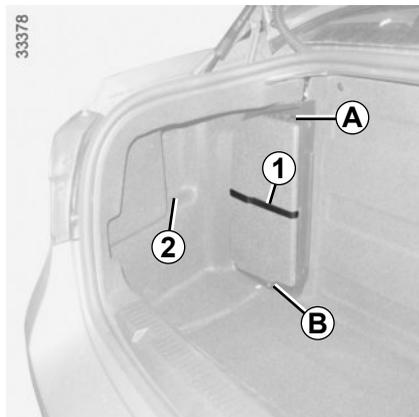


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Bloc outils	5.2
Enjoliveur	5.3
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Changement de roue	5.9
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.11
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.14
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.17
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.18
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.19
Fusibles	5.21
Batterie 12 volts : dépannage	5.23
Télécommande à radiofréquence : pile	5.25
Accessoires	5.26
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.27
Remorquage, dépannage	5.28
Anomalies de fonctionnement	5.31

BLOC OUTILS (1/2)

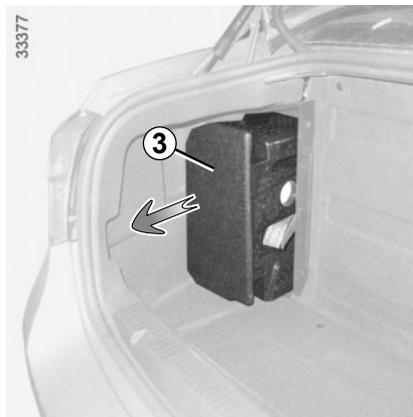


le bloc outils contient des outils et le kit de gonflage des pneumatiques. Il est situé dans le coffre.

Pour y accéder :

- retirez la sangle **1** et fixez-la en **2**.
- positionnez les mains en **A** et **B** ;
- tirez le bloc **3** vers vous.

Pour l'utilisation du kit de gonflage, reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Le kit de gonflage

Pour l'utilisation du kit de gonflage, reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.

BLOC OUTILS (2/2)/ENJOLIVEUR



Les outils

La présence des outils varie suivant le véhicule.

Clé de feux arrière 4

Permet de dévisser les vis des feux arrière.

Clé de projecteurs avant 5

Permet de dévisser les vis des projecteurs avant.

Clé de roue 6



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Cric 7

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric et positionnez correctement la manivelle avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

Clé d'enjoliveur 8

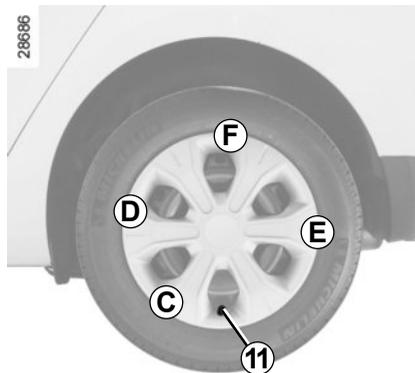
Permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Guide vis de roue 9

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Anneau de remorquage 10

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



Enjoliveur

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 8 en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve 11 (pour attraper le clip métallique).

Pour remettre l'enjoliveur, orientez-le par rapport à la valve 11. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve C puis D et E et terminez par le côté opposé à la valve F.

Nota : en cas d'utilisation de vis antivol, Reportez-vous au paragraphe « Changement de roue ».

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/5)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

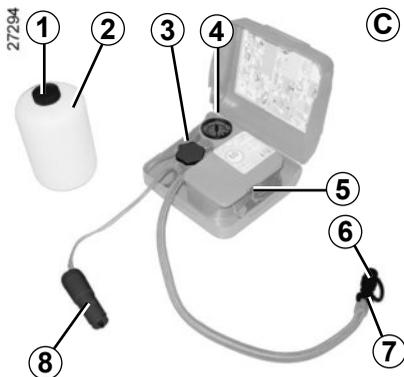
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/5)



Kit de gonflage C

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Suivant véhicule, retirez le cloison centrale du bac de rangement pour accéder au kit de gonflage.

Ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **3** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** sur son support **3**.

Clé en position « Accessoires », frein à main serré,

- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez l'embout de gonflage **6** sur la valve;
- branchez la prise **8** dans la prise accessoires de la planche de bord du véhicule;
- appuyez sur l'interrupteur **5** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur);
- après 5 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **4**);

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **4** indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, tournez le bouton **7** situé sur l'embout de gonflage.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/5)

27295



Une fois le pneumatique correctement gonflé :

- arrêtez le kit;
- refermez le bouchon intégré de la bouteille;
- débranchez la prise 8;



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- collez l'étiquette de préconisation de conduite 9 sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;
- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression ;
- si la pression est supérieure à 1,3 bar mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Nota : après utilisation du kit de gonflage, pensez à vous rendre chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



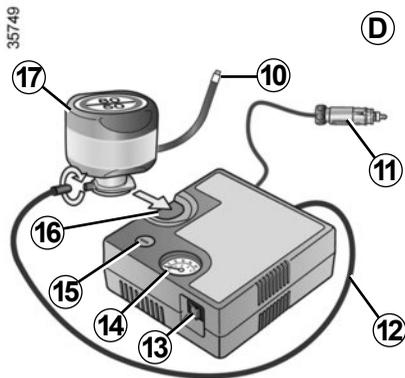
Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/5)



Kit de gonflage D

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Moteur tournant, frein de parking serré,

- Déroulez le tuyau de la bouteille ;
- branchez le tuyau **12** du compresseur à l'arrivée de la bouteille **17** ;
- suivant véhicule, connectez ou vissez la bouteille **17** sur le compresseur au niveau de l'empreinte **16** de bouteille ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage de la bouteille **10** ;
- branchez l'embout **11** **impérativement** dans la prise accessoires du véhicule ;
- appuyez sur l'interrupteur **13** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « Pression de gonflage des pneumatiques ») ;

- après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **14**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **14** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute.

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton **15**.

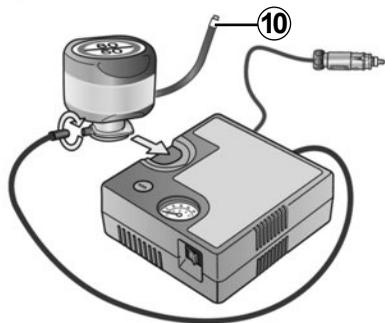
Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (5/5)

35749



Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **10** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



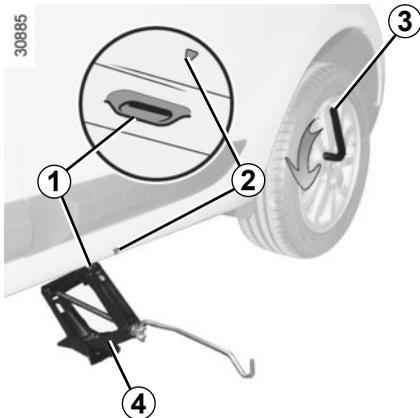
Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein à main et engagez le levier de vitesse en position **P**. Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **3**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus ;
- présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle **1** le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche **2** ;



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

- commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule) ;
- donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol ;
- démontez les vis et retirez la roue ;
- mettez la roue de rechange en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Roue au sol, serrez les vis fortement, faites contrôler le serrage (couple de serrage 110 N.m) et la pression de gonflage de la nouvelle roue le plus rapidement possible.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques – roues

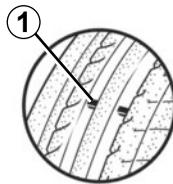
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



2



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Nota :

L'utilisation de pneus neiges, thermogommes ou cloutés réduit significativement l'autonomie du véhicule.

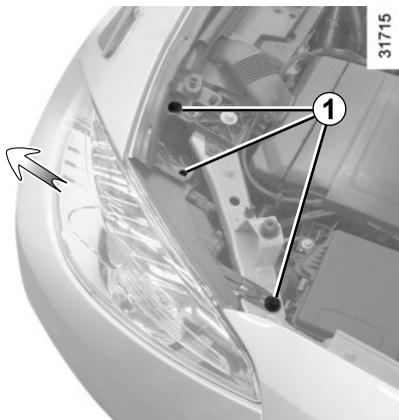


La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

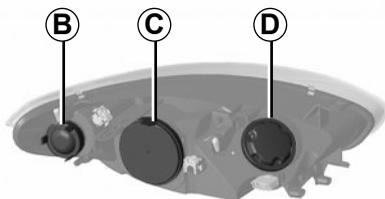
PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)



Vous pouvez remplacer les ampoules décrites ci-après. Toutefois, nous vous conseillons de les faire remplacer par un Représentant de la marque si la manipulation semble difficile. Après ouverture du capot, dévissez les vis **1** à l'aide d'outils standards ou, suivant véhicule, à l'aide des clés fournies dans le bloc outils.

Tirez le projecteur dans la direction indiquée par la flèche jusqu'à la butée.

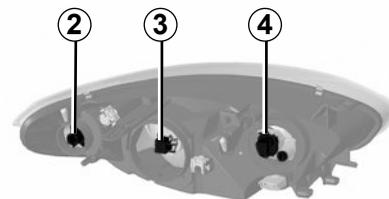
Nota : le projecteur ne peut pas être totalement retiré. Ne pas exercer une force trop importante qui pourrait dégrader les raccordements.



Par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

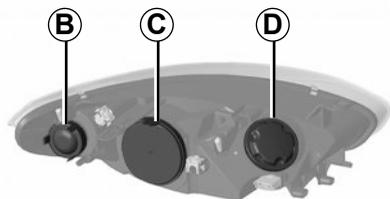


Feux indicateurs de direction

Déposez le cache **B**, dévissez le porte-lampes **2** d'un quart de tour et dévissez la lampe d'un quart de tour.

Type de lampe : PY21W.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)



Feux de croisement C

Déposez le cache **C** puis déclipsez le connecteur de la lampe **3**.

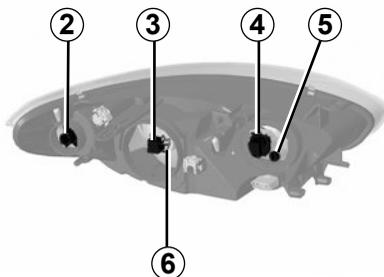
Pressez le haut du clip **6**, sortez l'ensemble de son logement puis dégagez la lampe.

Type de lampe : H7.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Feux de route

Dévissez le cache **D** d'un quart de tour et déposez le connecteur **4** avec la lampe.

Retirez la lampe du connecteur.

Type de lampe : H7.

Feux de position

Dévissez le cache **D** d'un quart de tour, tirez le porte-lampes **5** et retirez la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant, additionnels



Feux de brouillard avant 1

Du fait de la nécessité de démonter le bouclier avant, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

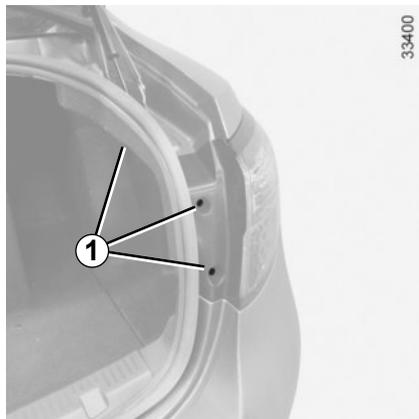
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

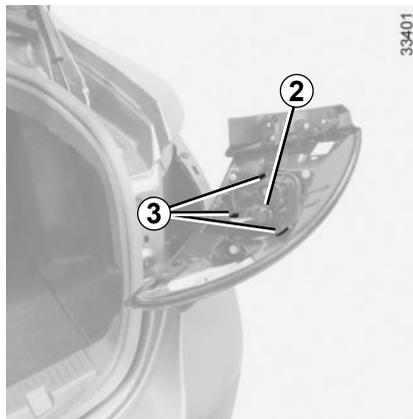
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/2)



Feux indicateur de direction/ de position et de stop

- Ouvrez le coffre et dévissez les vis **1**, à l'aide de la clé de projecteurs arrière (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5), puis dégagez le bloc de feux en le tirant vers l'arrière.
- Déverrouillez les clips **3** pour démonter le porte-lampe **2**.
- Dévissez le porte-lampe **4** ou **5** puis remplacez la lampe.

Nota : assurez-vous que le câble est en place avant d'insérer le bloc de feu.

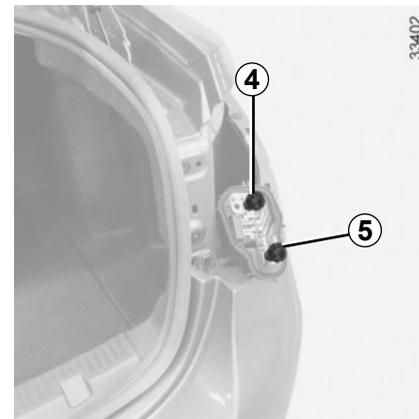


Feu indicateur de direction **4**

Type de lampe : PY21W.

Feu de position et de stop **5**

Type de lampe : P21/5W.



Remontage

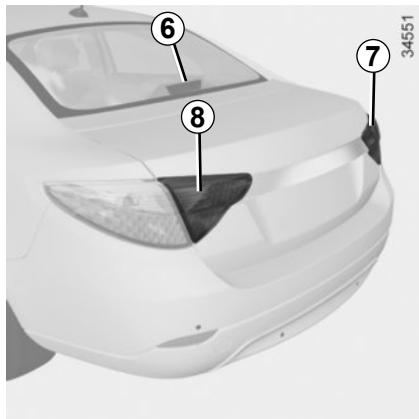
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/2)

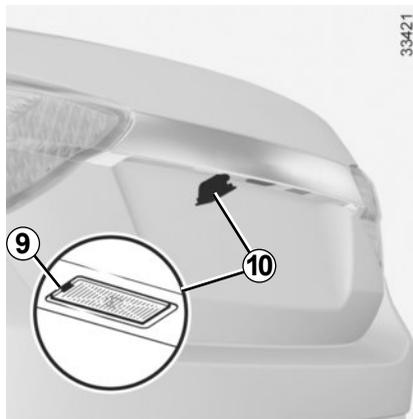


Feu de recul ou feu de brouillard arrière 7 ou 8

Consultez un Représentant de la marque.

Troisième feu stop 6

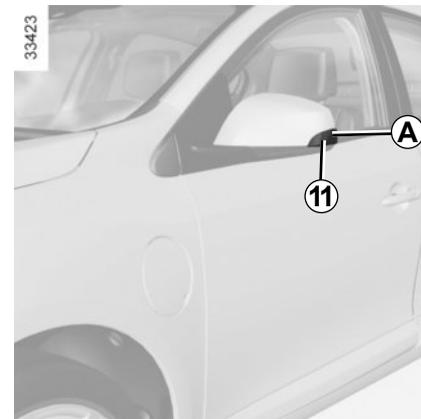
Consultez un Représentant de la marque.



Éclaireurs plaque d'immatriculation 10

- Déclippez l'éclaireur **10** en pressant la languette **9** ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.



Répétiteurs latéraux 11

- Déclippez le répétiteur **11** (à l'aide un outil type tournevis plat positionnez en **A** pour basculer le répétiteur de l'arrière vers l'avant du véhicule) ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

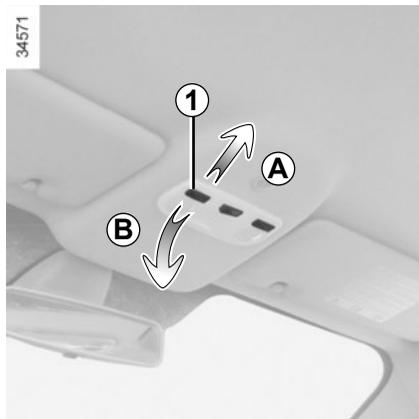
Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/2)

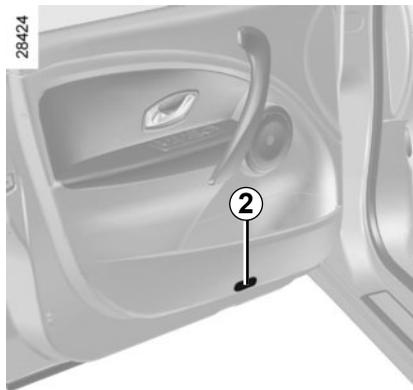


Plafonnier

- Positionnez les 3 contacteurs en positions centrales ;
- reculez le plafonnier vers l'arrière (mouvement **A**) puis basculez l'avant vers le bas (mouvement **B**) ;
- lors de l'extraction du plafonnier, veillez à ne pas tirer sur les fils électriques ;
- déclipsez le diffuseur **1** ;

Nota : pour sortir l'ampoule défectueuse, vous pouvez vous aider d'un outil de type tournevis plat.

Type de lampe : W5W.



Éclaireurs de portes

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2**.

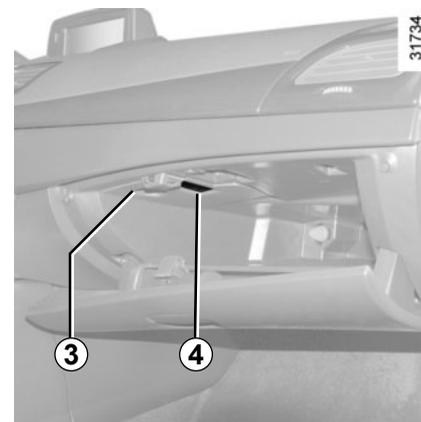
Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

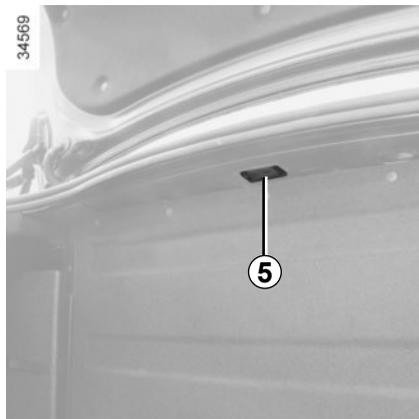


Éclaireurs de boîte à gants

Ouvrez la trappe d'accès **3**, vous pouvez ainsi déclipper plus facilement le porte-lampe **4**.

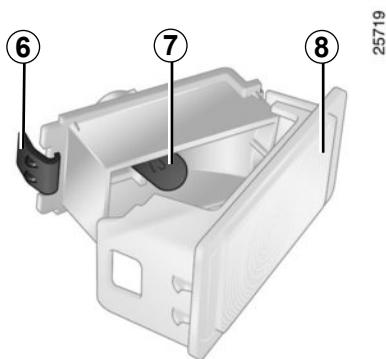
Type de lampe : C5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/2)



Éclaireur de coffre

Déclipez l'éclaireur 5 à l'aide d'un outil type tournevis plat.



Déconnectez l'éclaireur.

Appuyez sur la languette 6 pour dégager le diffuseur 8 et accéder à la lampe 7.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclipez la trappe **A** pour les véhicules avec poste de conduite à gauche ou **B** pour les véhicules avec poste de conduite à droite.

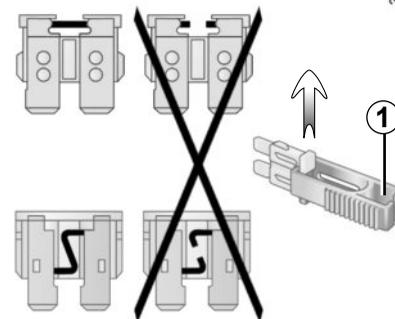
Suivant la législation ou par précaution :

Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 1

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe **A** ou **B**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

FUSIBLES (2/2)

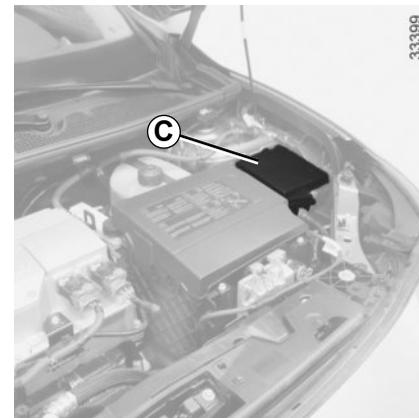
②	25 A	⑥	10 A	⑩	10 A
③	30 A			⑪	5 A
④	10 A	⑦	15 A	⑫	10 A
①	10 A	⑧	5 A	⑬	5 A
⑤	15 A	⑨	25 A	⑭	10 A
				⑮	10 A

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

- 1 Feux stop ;
- 2 Condamnation automatique des portes ;
- 3 Lève-vitre conducteur ;
- 4 Unité centrale habitacle ;
- 5 Feux indicateurs de direction ;
- 6 Système de navigation ;
- 7 Essuie-vitre arrière ;
- 8 ABS/ESP ;
- 9 Lève-vitre passager ;
- 10 Lave-vitre ;
- 11 Rétroviseurs dégivrants ;
- 12 Radio ;
- 13 Batterie de traction ;
- 14 Prise accessoires sièges arrière ;
- 15 Allume-cigares.

34541



33399

Certains accessoires sont protégés par les fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **C**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

BATTERIE 12 VOLTS : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Coupez le contact du véhicule.
- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Avant de débrancher la batterie, vérifiez que :

- le contact soit coupé ;
- la commande de vitesse soit en position **P** (reportez-vous au paragraphe « Commande de vitesse » en chapitre 2 ;
- le câble de charge est débranché.



Ne pas intervenir sur la batterie 12 volts (charge, remplacement...) :

- sans avoir coupé le contact ;
- si votre batterie de traction est en charge

Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.

Risque de blessures graves.

Déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE 12 VOLTS : dépannage (2/2)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

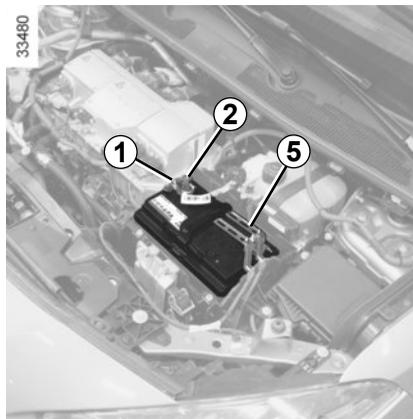
Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Coupez le contact de votre véhicule. Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée.

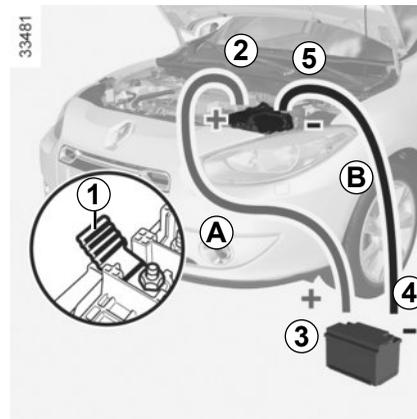
Démarré le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie 12 volts d'un autre véhicule thermique. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération.
Risque d'endommagement du véhicule



Fixez le câble positif **A** sur le **support 1** fixé sur la borne **2 (+)** puis sur la **borne 3 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 5 (-)** de la batterie déchargée.



Démarré le moteur puis débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**5 - 4 - 3 - 2**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier, par la fente **1**, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.



Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Ne touchez pas la pile ni les lames de contact de la pile avec les doigts. Utilisez un chiffon doux.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

26913



Les piles sont disponibles chez le Représentant de la marque.

Leur durée de vie est de deux ans environ.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire, assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Pour toute installation d'un accessoire nécessitant une intervention sur le circuit électrique 12 volts du véhicule, respectez impérativement les consignes suivantes :

- débranchez le cordon de charge de la batterie de traction ;
- coupez le contact ;
- débranchez la batterie 12 volts.

Risques de blessures graves.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

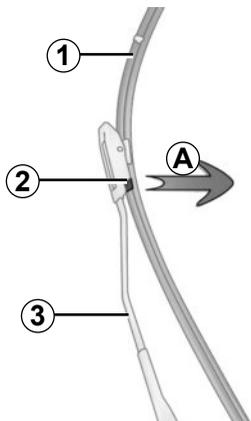
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales**

BALAIS D'ESSUIE-VITRES



25516

Remplacement des balais d'essuie-vitre 1

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez complètement la manette d'essuie-vitre : ils s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Soulevez le bras d'essuie-vitre **3**, tirez la languette **2** (mouvement **A**) et poussez le balai vers le haut.

Remontage

Faites glisser le balai sur le bras jusqu'au cliquage. Assurez-vous du bon verrouillage du balai. Ramenez la manette d'essuie-vitre en position arrêt.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/3)

Choix du dépannage

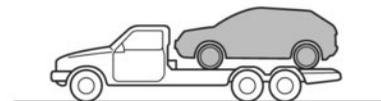
Cas de la panne d'énergie

Dans le cas de la décharge complète de la batterie de traction, tout type de remorquage est autorisé : **le remorquage sur route** à l'aide de l'anneau de remorquage (reportez-vous en pages suivantes).

Tout autre cas de panne

Seul le dépannage sur plateau est autorisé.

33442



Dépannage sur plateau

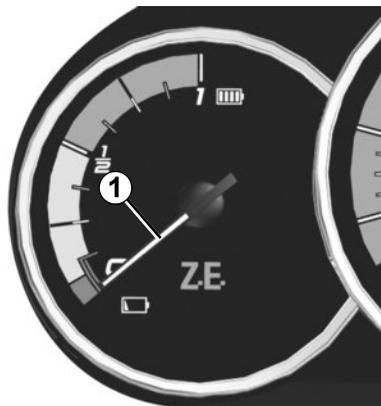
Le dépannage sur plateau est **impératif** dans tous les cas de pannes autres que la panne d'énergie (décharge complète de la batterie de traction). Dans le cas de la panne d'énergie, reportez-vous en pages suivantes.

Avant tout dépannage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez-la en position **M**.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/3)

34546



Cas de panne d'énergie : remorquage

En cas de décharge complète de la batterie de traction :

- le témoin  clignote ;
- l'aiguille **1** est sur le bas de la zone de réserve.

Il est possible de dépanner sur un plateau ou de remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage en suivant les instructions ci-après.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

33416

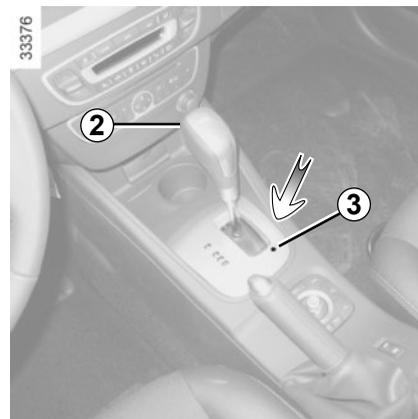


Avant tout remorquage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez-la en position **M**.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

33376

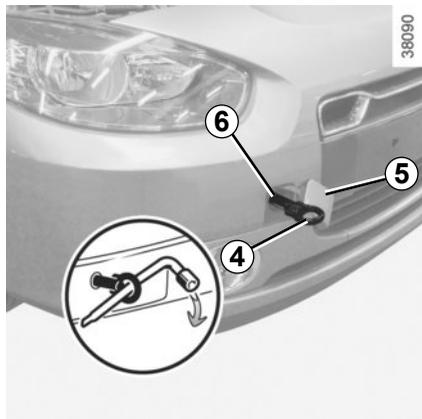


Amenez le levier en position **N**.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, insérez une tige rigide dans le trou **3**, appuyez simultanément sur la tige et sur le bouton de déverrouillage **2** situé sur le levier.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (3/3)



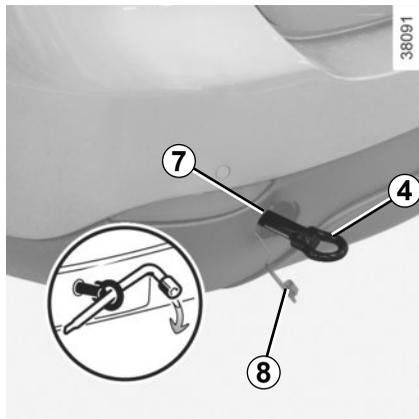
Accès aux points de remorquage

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant **6** et arrière **7**.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Déclipsez le cache **5** ou **8** en passant un outil plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage **4** au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **4** et la clé de roue situés sous le tapis de coffre dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils »).



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils, puis suivant véhicule, positionnez-le correctement dans son logement. Risque de blessures.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/4)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	Absence de courant dans les prises domestiques ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Vérifiez votre installation (disjoncteur, programmeur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...), reportez-vous au chapitre « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
	La température extérieure est inférieure à -26°C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin, reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
Le conditionnement d'air programmable ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	Reportez-vous au paragraphe « Conditionnement d'air : programmation » en chapitre 3.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/4)

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des ouvrants » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2).
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez la clé et le volant (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2).
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/4)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : – ampoule grillée,	Remplacez l'ampoule. Consultez un Représentant de la marque.
	Des deux côtés : – fusible rompu, – centrale clignotante défectueuse.	Changez-le. À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

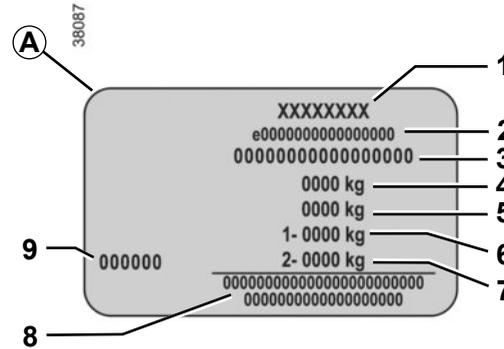
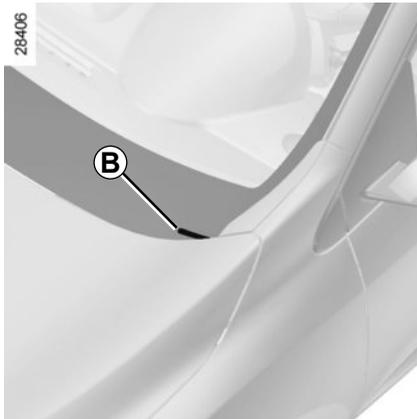
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/4)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul :	– ampoule grillée, Remplacez-la.
		– fil débranché ou connecteur mal positionné, Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
		– mise à la masse défectueuse. Voir ci-dessus.
	Les deux :	– si le circuit est protégé par un fusible. Vérifiez et changez-le si nécessaire.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaque d'identification moteur	6.3
Caractéristique moteur	6.3
Masses	6.4
Dimensions	6.5
Pièces de rechange et réparations	6.6
Justificatifs d'entretien	6.7
Contrôle anticorrosion	6.13
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

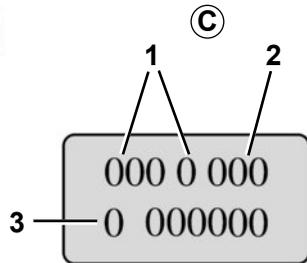
Plaque constructeur A

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.
- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge) essieu avant.

- 5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.
- 7 MMTA essieu arrière.
- 8 Réservé aux inscriptions partenariats ou complémentaires.
- 9 Référence peinture (code couleur).

PLAQUE D'IDENTIFICATION MOTEUR/CARACTERISTIQUE MOTEUR

33293



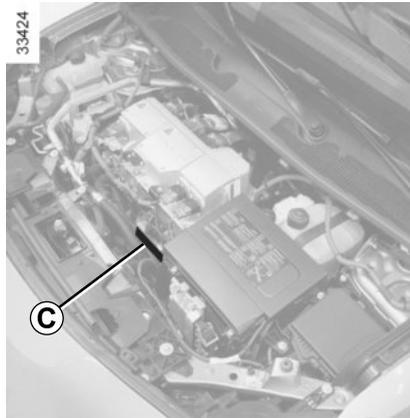
Plaque d'identification moteur

Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

33424



Caractéristique moteur

Type moteur 1 : 5AM

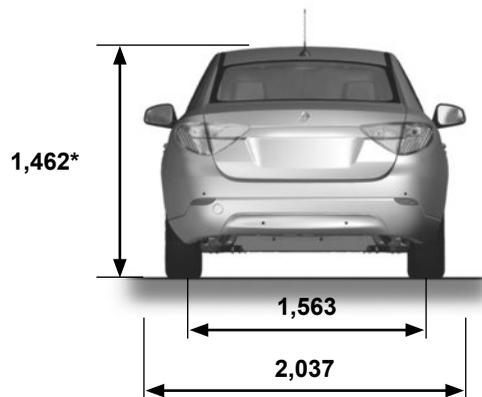
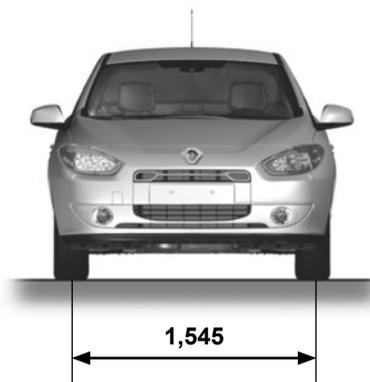
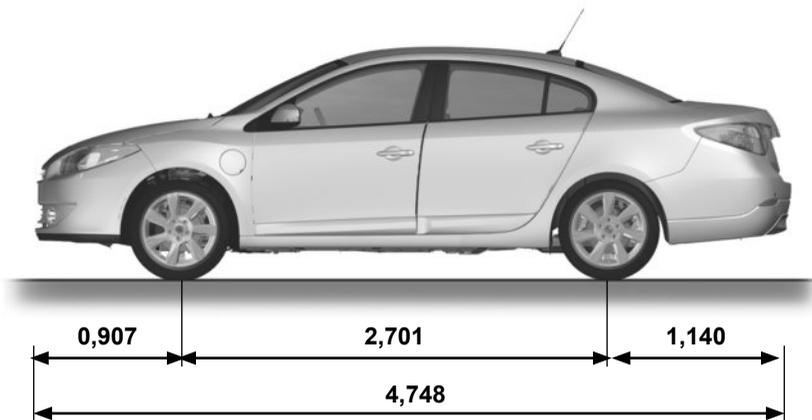
MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	Interdit
Masse Remorque non Freinée	Interdit
Charge admise sur le point d'attelage	Interdit
Charge admise sur le toit avec le dispositif de portage	80 kg (y compris dispositif de portage)

DIMENSIONS (en mètres)

33422



* À vide

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

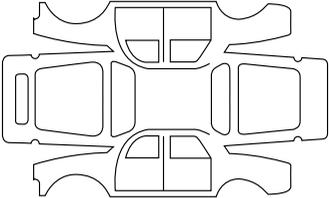
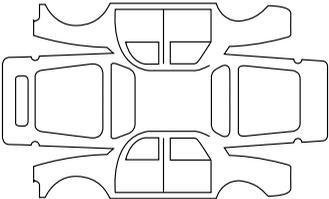
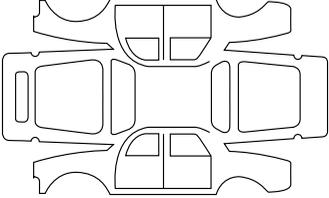
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

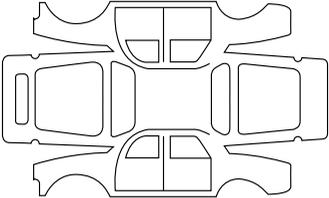
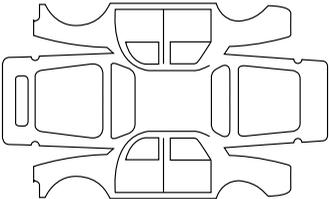
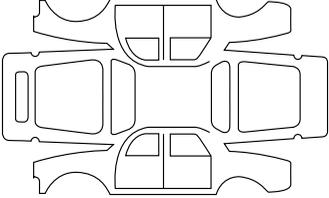
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

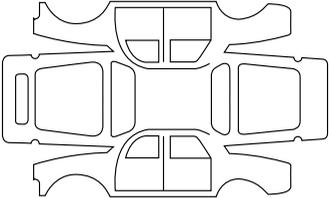
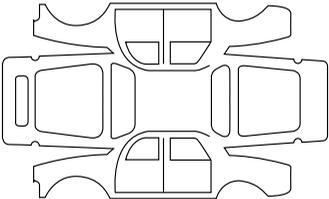
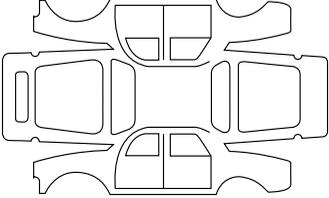
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

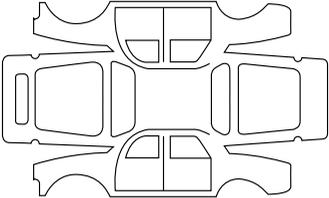
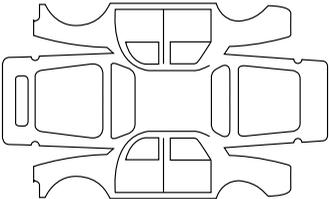
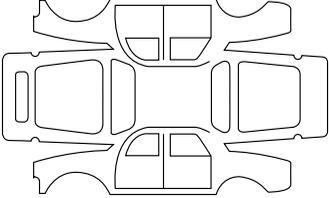
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

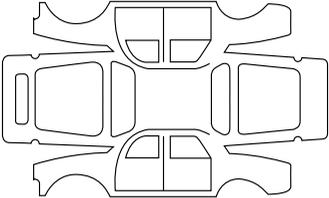
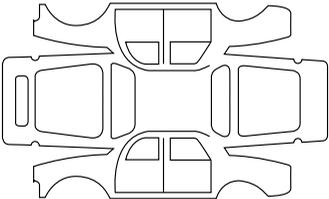
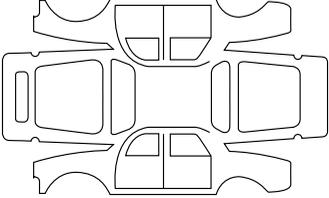
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

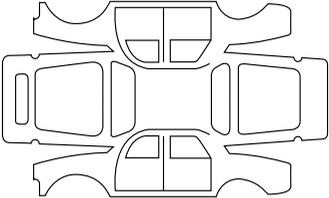
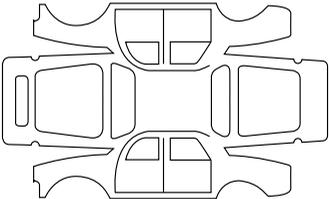
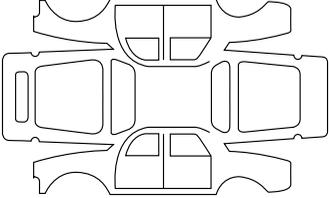
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

A.S.R. (antipatinage).....	2.9 → 2.12
ABS.....	2.9 → 2.12
accessoires.....	5.26
accouider	
avant.....	3.17
aérateurs.....	3.2 – 3.3
afficheur.....	1.54 → 1.58
aide au parking.....	2.20 – 2.21
air conditionné.....	3.4 → 3.8, 3.11
airbag.....	1.29 → 1.35
activation airbags passager avant.....	1.48
désactivation airbag passager avant.....	1.46
alarme sonore.....	1.17, 1.70, 1.72
allume-cigares.....	3.19
aménagements.....	3.16 → 3.18
ampoules	
remplacement.....	5.14 → 5.18
anneaux d'arrimage.....	1.40 – 1.41
anneaux de remorquage.....	5.3, 5.29 – 5.30
anomalies de fonctionnement.....	1.66, 5.31 → 5.34
antibrouillard	
projecteurs.....	5.16
antipatinage : A.S.R.....	2.9 → 2.12
appareils de contrôle.....	1.54 → 1.60
appel	
lumineux.....	1.70
sonore.....	1.70
appuis-tête.....	1.22 → 1.24
arrêt du moteur.....	2.2
assistance au freinage d'urgence.....	2.9 → 2.12
assistance de direction.....	1.36
autonomie du véhicule.....	2.5 – 2.6
avertisseur sonore.....	1.70
avertisseurs lumineux.....	1.70
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.70

B

balais d'essuie-vitres.....	5.27
barres de toit.....	3.21
batterie.....	1.55
batterie 12 Volts.....	1.2 → 1.6, 4.6 – 4.7, 5.23 – 5.24
dépannage.....	5.23 – 5.24
entretien.....	4.6 – 4.7
batterie de traction.....	1.2 → 1.7
bloc-outils.....	5.2 – 5.3
boîte à gants.....	3.18

C

capot moteur.....	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs.....	6.3
caractéristiques techniques.....	6.6
ceintures de sécurité.....	1.26 → 1.32, 1.34 – 1.35, 1.55
cendrier.....	3.19
changement de lampes.....	5.14 → 5.18
changement de roue.....	5.9 – 5.10
changement de vitesses.....	2.3 – 2.4
charge batterie de traction.....	1.8 → 1.13
chauffage.....	3.4 → 3.10
chauffage, conditionnement d'air : programmation.....	2.6, 3.9 – 3.10
circuit électrique « 400 Volts ».....	1.2 → 1.7
clé d'enjoliveur.....	5.3
clé de roue.....	5.3
clés.....	1.15 – 1.16
clignotants.....	1.70, 5.14
climatisation.....	3.11
coffre à bagages.....	3.20
commande de vitesses.....	2.3 – 2.4
commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.22
commandes.....	1.50 → 1.53
condamnation automatique des ouvrants en roulage.....	1.21
condamnation des portes.....	1.19 → 1.21

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

conditionnement d'air	3.4 → 3.8, 3.11
conduite	2.2 → 2.6, 2.9 → 2.21
conseils pratiques	2.5 – 2.6
consommation d'énergie	1.57 – 1.58, 2.5 – 2.6
contrôle anticorrosion	6.13 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.9 → 2.12
cordon de charge	1.8 → 1.13
coussin gonflable	
airbag	1.29 → 1.32, 1.34 – 1.35
crevaisin	5.9 – 5.10
cric	5.3

D

décondamnation des portes	1.19 – 1.20
démarrage	2.2
démarrage moteur	2.2
désactivation airbag passager avant	1.46
direction assistée	1.36
dispositifs complémentaires de retenue	1.29 → 1.32
dispositifs de protection latérale	1.34
dispositifs de retenue complémentaires	1.35
protection latérale	1.34
aux ceintures avant	1.29 → 1.32
aux ceintures arrière	1.29 → 1.33
dispositifs de retenue enfants	1.37 – 1.38, 1.40 → 1.48

E

éclairage :	
extérieur	1.71 → 1.73
intérieur	3.14 – 3.15, 5.19 – 5.20
tableau de bord	1.71
éclairage extérieur d'accompagnement	1.72, 1.74
économètre	1.58, 2.8
économie d'énergie	2.5 – 2.6
énergie	
consommation	2.8

économètre (fonction)	2.8
économie	2.5
récupération	2.8
enfants	1.15, 1.17 – 1.18, 1.37 – 1.38
enfants (sécurité)	3.12
enjoleurs	5.3
entretien :	
carrosserie	4.9 – 4.10
garnitures intérieures	4.11 – 4.12
mécanique	4.2 – 4.3, 6.7 → 6.12
environnement	2.7
équipements multimédia	3.22
ESP : contrôle dynamique de conduite	2.9 → 2.12
essuie-vitres	1.75 – 1.76
balais	5.27
essuie-vitres/lave-vitre	1.75 – 1.76

F

fermeture des portes	1.17 → 1.20
feux de jour	1.71
feux :	
de brouillard	1.54, 1.73, 5.16, 5.18
de croisement	1.54, 1.71, 5.15
de détresse	1.70
de direction	1.54, 1.70, 5.14, 5.17
de position	1.71, 5.15, 5.17
de recul	5.18
de route	1.54, 1.72, 5.15
de stop	5.17 – 5.18
éclaireurs de plaque d'immatriculation	5.18
réglage	1.74
répétiteurs latéraux	5.18
frein à main	2.4
freinage d'urgence	2.9 → 2.12
fusibles	5.21 – 5.22

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

G

galerie	
barres de toit.....	3.21
garnitures intérieures	
entretien.....	4.11 – 4.12
gonflage des pneumatiques	4.8

H

heure	1.49
-------------	------

I

incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.31 → 5.34
indicateurs :	
de direction	1.70
de tableau de bord.....	1.54 → 1.60
de température extérieure	1.49
installation électrique.....	1.9

J

justificatifs d'entretien	6.7 → 6.12
---------------------------------	------------

K

kit de gonflage des pneumatiques.....	5.2, 5.4 → 5.8
klaxon	1.70

L

lampes	
remplacement	5.14 → 5.18
lavage	4.9 – 4.10
lave-projecteurs	1.76
lave-vitres	1.75 – 1.76, 4.5
levage du véhicule	
changement de roue.....	5.9 – 5.10
lève-vitres	3.12 – 3.13
levier de vitesses	2.3 – 2.4

limiteur de vitesse.....	1.55, 2.13 → 2.15
liquide de freins	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4

M

manivelle	5.3
marche arrière	
passage	2.3 – 2.4
masses	6.4
menu de personnalisation des réglages du véhicule.....	1.68
messages au tableau de bord	1.59 → 1.67
miroirs de courtoisie	3.15
mise en route du moteur.....	2.2
montre	1.49

N

navigation	3.22
nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.11 – 4.12
niveaux :	
liquide de frein	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
réservoir lave-vitre	4.5

O

ordinateur de bord	1.59 → 1.67
ouverture des portes.....	1.17 → 1.20

P

pare-soleil	3.15
peinture	
entretien.....	4.9 – 4.10
personnalisation des réglages du véhicule.....	1.68
pièces de rechange	6.6
piles (télécommande)	5.25
plafonnier.....	3.14 – 3.15, 5.19 – 5.20

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

planche de bord.....	1.50 → 1.53
pneumatiques.....	4.8, 5.11 → 5.13
porte de coffre.....	3.20
portes.....	1.17 – 1.18, 1.21
portes / porte de coffre.....	1.17 – 1.18, 1.21
position de conduite	
réglages.....	1.26 → 1.28
poste de conduite.....	1.50 → 1.56
pression des pneumatiques.....	4.8, 5.12
prétensionneurs.....	1.29 → 1.32
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.29 → 1.32
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.29 → 1.32
prise accessoires.....	3.19
prise de charge.....	1.2 → 1.6, 1.8 → 1.13
programmation du chauffage, conditionnement d'air.....	3.9 – 3.10
projecteurs	
additionnels.....	5.16
antibrouillard.....	5.16
avant.....	5.14 – 5.15
réglage.....	1.74
remplacement des lampes.....	5.14 – 5.15
protection anticorrosion.....	4.9

Q

Quickdrop (système).....	1.14
--------------------------	------

R

radar de recul.....	2.20 – 2.21
radio.....	3.22
rangements.....	3.16 → 3.18
récupération d'énergie.....	2.5
réglage de la position de conduite.....	1.22 – 1.23, 1.26
réglage des projecteurs.....	1.74
réglage des sièges avant.....	1.25
réglage électrique de la hauteur des faisceaux.....	1.74

réglages personnalisés du véhicule.....	1.68
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.13 → 2.19
régulateur de vitesse.....	1.55, 2.13 → 2.19
régulation de la température.....	3.4 → 3.8
remorquage	
dépannage.....	5.28 → 5.30
en cas de panne d'énergie.....	5.28 → 5.30
réservoir	
lave-vitres.....	4.5
liquide de freins.....	4.5
liquide de refroidissement.....	4.4
retenue complémentaire aux ceintures.....	1.29 → 1.35
retenue enfants.....	1.37 – 1.38, 1.40 → 1.45
rétroviseurs.....	1.69
roues (sécurité).....	5.11 → 5.13

S

sécurité enfants.....	1.15, 1.37 – 1.38, 1.40 → 1.48, 3.12
services connectés.....	1.3
sièges avant	
à commandes manuelles.....	1.25
réglage.....	1.22 – 1.23, 1.25 → 1.28
sièges enfants.....	1.37 – 1.38, 1.40 → 1.45
signal danger.....	1.70 – 1.71
signalisation éclairage.....	1.71 → 1.74
spots d'éclairage.....	3.14 – 3.15
système antiblocage des roues : ABS.....	2.9 → 2.12
système antipatinage : A.S.R.....	2.9
système de navigation.....	3.22
système de retenue enfants.....	1.37 – 1.38, 1.40 → 1.48

T

tableau de bord.....	1.54 → 1.67, 1.71
téléphone.....	3.22
témoins de contrôle.....	1.54 → 1.56, 1.59 – 1.60
température extérieure.....	1.49

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

transport d'enfants.....	1.37 – 1.38, 1.40 → 1.48
transport d'objets	
dans le coffre	3.20
trappe de charge	1.7 → 1.13

V

véhicule électrique	
autonomie du véhicule.....	2.5 – 2.6
bruit.....	1.6
charge.....	1.8 → 1.13
conduite	1.6, 2.5 – 2.6
échange rapide de la batterie de traction	1.14
présentation	1.2 → 1.6
recommandations importantes	1.7, 1.9
ventilation	3.4 → 3.8
verrouillage des portes	1.15 → 1.18, 1.21
vide-poches	3.16 → 3.18
volant de direction	
réglage.....	1.36

W

warning.....	1.70
--------------	------

FLUENCE Z.E.



(www.e-guide.renault.com)

Renault s.a.s. Société par Actions Simplifiée au capital de 533 941 113 € / 13-15, quai Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt R.C.S. Nanterre 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / Tél. : 0810 40 50 60

NU 914-4 – 99 91 046 23R – 08/2012 – Edition française



9 9 9 1 0 4 6 2 3 R

0W